

Confinement

«Des commerces rouvriront dès la semaine prochaine»

Le gouvernement compte donner le feu vert à quelques activités commerciales pour rouvrir leurs magasins, dès la semaine prochaine, d'après ce qu'a fait comprendre, hier, le président de l'Association des commerçants et artisans

algériens, Mohamed Tahar Boulenouar, qui a affirmé que le ministère du Commerce lui a envoyé une invitation pour se concerter sur la liste initiale des commerces concernés par la réouverture. Lire en page 4



Le Président Tebboune le souligne

La place de l'ANP est toujours aux côtés du peuple



En visite, hier, mardi, au siège du ministère de la Défense nationale (MDN) où il a présidé une séance de travail, la deuxième en moins de quatre mois, le Président Abdelmadjid Tebboune a prononcé un discours devant les cadres et le personnel de l'Armée nationale populaire (ANP), dans lequel il a expliqué que la position patriotique inébranlable de l'héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), a dérangé les ennemis de l'Algérie qui se cachent derrière des lobbies toujours prisonniers d'un passé révolu à jamais. Le président Tebboune a affirmé sa détermination à faire face aux lobbies qui visent l'ANP avec des campagnes «désespérées».

Lire en page 3

Réduction des transferts de malades pour soins à l'étranger

Les pouvoirs publics en mesure de relever ce défi

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a réaffirmé, avant-hier lundi à Alger, la détermination de son département à accompagner les services médico-chirurgicaux nécessitant le transfert de malades à l'étranger et offrir tous les moyens nécessaires pour réduire les transferts et, partant, les dépenses.

Lire en page 3



Respect des principes de la diplomatie algérienne

Boukadoum plaide pour «une vision externe consensuelle»

Création d'un portail électronique destiné à la diaspora

Plus de 25.000 experts algériens peuvent s'inscrire

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a insisté dans son allocution à l'issue d'une séance de travail avec les membres de la Commission des Affaires étrangères, de la Coopération et de la Communauté nationale à l'étranger de l'Assemblée populaire nationale (APN), sur « le respect de la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale des Etats et la non-ingérence dans leurs affaires internes ainsi que le respect des règles de bon voisinage », mettant en avant la cohésion entre « les secteurs de la politique extérieure et de la défense nationale qui doivent faire l'objet d'un consensus national à l'intérieur du pays », en attribuant « à notre pays sa forte position diplomatique qui lui sied, dans le cadre des principes connus de la diplomatie algérienne », a-t-il noté.

Lire en page 3



Le Président Tebboune visite le MDN

Baptisation du siège de l'Etat-major du nom du défunt Gaïd Salah

En reconnaissance des efforts considérables consentis par le défunt Gaïd Salah lors de la glorieuse Guerre de libération nationale au sein

des rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) et sa contribution, après l'indépendance, à la construction de l'ANP, le siège de l'Etat-

major de l'Armée nationale populaire (ANP) porte désormais le nom du défunt moudjahid. Lire en page 2



Souk Ahras : dénombrement de 1.496 oiseaux d'eau nicheurs à travers 11 zones humides

constantine

Le non-port du masque, une infraction pouvant être érigée en délit

Le non-respect du décret exécutif rendant obligatoire le port du masque de protection contre le coronavirus est une infraction qui, conformément au code pénal, peut être érigée en délit, a affirmé lundi le Procureur général près la Cour de Constantine, Lotfi Boudjemâa.

alger

Activation du plan de lutte contre les feux de forêts à partir du début juin

La wilaya d'Alger a activé le plan de lutte contre les incendies des forêts pour la saison 2020, à partir du lundi 1^{er} juin pour protéger les espaces forestiers des incendies, en mobilisant tous les moyens matériels et humains, a indiqué lundi la chef du service de prévention contre les incendies et les maladies à la Direction des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger.

batna

La cueillette du thym sauvage bat son plein

En plein cœur du parc national de Belezma à Batna, la cueillette du thym sauvage ou Zaâtar, à la fois aromate à l'odeur puissante et plante médicinale aux vertus reconnues, bat son plein sur les collines rocaillieuses de Theniet Zaatar (vallée du thym) sur les hauteurs du village Bozzo (Ali Nemeur) de la commune de Meraoua.



Respect des principes de la diplomatie algérienne

Boukadoum plaide pour «une vision externe consensuelle»

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a insisté dans son allocution à l'issue d'une séance de travail avec les membres de la Commission des Affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale à l'étranger de l'Assemblée populaire nationale (APN), sur « le respect de la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale des Etats et la non-ingérence dans leurs affaires internes ainsi que le respect des règles de bon voisinage », mettant en avant la cohésion entre «les secteurs de la Politique extérieure et de la Défense nationale qui doivent faire l'objet d'un consensus national à l'intérieur du pays», en attribuant «à notre pays sa forte position diplomatique qui lui sied, dans le cadre des principes connus de la diplomatie algérienne», a-t-il noté.



■ L'Algérie poursuit ses efforts pour sensibiliser la Communauté internationale. (Photo : Fatency)

Le chef de la diplomatie algérienne a réitéré, de ce fait, l'intérêt particulier qu'« elle accorde à l'Afrique, surtout à la région du Sahel et à son environnement immédiat » et son rôle et engagements pour maintenir la paix et la stabilité dans ces régions, en rappelant la nécessité de se soutenir mutuellement et de bâtir une approche diplomatique commune, malgré les différends internes qui peuvent découler d'une situation précise. «Nous pouvons différer politiquement en interne, mais notre vision externe doit être unanime», a-t-il affirmé, en mettant le point sur le dévouement et l'engagement de tous pour édifier la Nouvelle Algérie, estimant que « la diplomatie algérienne bénéficie d'un intérêt soutenu au sein du programme global du renouveau national et d'édification d'une Algérie nouvelle ».

M. Boukadoum a évoqué, lors de son audition par ladite commission, les efforts déployés par l'Algérie afin de contribuer au règlement politique du conflit libyen, mais aussi son soutien total et indéfectible à la cause sahraouie, Palestinienne, en excluant la voie des armes et prônant la solution pacifique pour éviter l'effusion de sang.

« L'Algérie poursuit ses efforts pour sensibiliser la Communauté internationale, particulièrement le Conseil de sécurité, de l'importance du traitement de la question libyenne qui n'a que trop duré, avec le sérieux et la responsabilité nécessaires, à la lumière des décisions de la légalité internationale et de la doctrine de l'ONU en matière de décolonisation », a-t-il soutenu, réitérant, dans

ce sens, les positions de l'Algérie et ses approches diplomatiques dans de nombreuses questions d'actualité. Le chef de la diplomatie algérienne a renchéri assurant que « la diplomatie algérienne œuvre sur plusieurs axes à la matérialisation de ces grandes

orientations, tout en accordant un intérêt particulier à l'Afrique, particulièrement au Sahel et à son environnement immédiat (Maroc, Méditerranée, Sahara Occidental, Europe et Monde arabe) ». Concernant la question du Sahara Occidental, M. Boukadoum a réitéré

le soutien de l'Algérie au « droit du peuple sahraoui à l'autodétermination », appelant « à accélérer la désignation d'un nouveau Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU au Sahara Occidental ». Quant au conflit libyen, il a indiqué qu'« en dépit des graves développements sur le terrain dans ce pays, l'Algérie, forte de la grande confiance que lui témoignent les parties libyennes poursuit ses efforts pour atténuer les tensions et convaincre les différentes parties concernées de l'importance de reprendre le processus du règlement politique », ajoutant que « l'Algérie suivait avec intérêt les différentes initiatives libyennes en faveur de la relance du processus politique ». Lors de son allocution devant les membres de ladite commission, il est revenu sur la cause palestinienne à laquelle l'Algérie accorde un intérêt particulier, estimant, sur ce, que « l'Algérie continuait d'affirmer son soutien au droit inaliénable du peuple palestinien à l'établissement de son Etat indépendant avec El-Qods comme capitale, à travers l'application des résolutions de la légalité internationale et le rejet de la politique du fait accompli ».

Il a mis l'accent, par ailleurs, sur l'importance des efforts qu'emploie l'Algérie pour « promouvoir l'intégration africaine », ajoutant que la diplomatie algérienne « prône une politique équilibrée et pragmatique dans ses relations avec les différents partenaires dans le cadre d'une approche gagnant-gagnant fondée sur le respect mutuel, la réciprocité et l'équilibre des intérêts. Le but étant de maximiser les opportu-

Création d'un portail électronique destiné à la diaspora : Plus de 25.000 experts algériens peuvent s'inscrire

« **Création d'un portail électronique pour l'inscription** de plus de 25.000 experts algériens à l'étranger, et ce en vue de leur intégration à l'effort national visant le développement du pays », c'est ce qu'a indiqué avant-hier, le secrétaire d'Etat chargé de la communauté nationale et des compétences à l'étranger, Rachid Bladehane, à l'issue d'une séance de travail avec les membres de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de l'émigration à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Abdelkader Abdellaoui, en présence du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum. Le programme d'action du département ministériel chargé des affaires de la communauté algérienne établie à l'étranger a été présenté au gouvernement a fait savoir M. Bladehane, expliquant que cette plateforme devra « œuvrer à l'intégration à l'effort national visant le développement du pays plus de 25.000 experts algériens établis à l'étranger spécialisés dans plusieurs domaines, notamment la médecine et les technologies modernes ». Sachant que malgré la volonté de l'Etat algérien de rapatrier ses compétences nationales établies ailleurs, toutes les tentatives ont voué à l'échec en raison des motivations et conditions de travail adéquates qui font défaut. Conscient de l'importance de la contribution de leurs expertises à l'édification d'une nouvelle Algérie, le gouvernement prévoit de mettre en place un cadre adéquat afin de convaincre ou d'inciter ces cadres à réintégrer l'effort national et les conjuguer à un retour d'expérience profitable au pays. Ainsi prévenir ou maîtriser l'exile de ces compétences qui causent un important préjudice au revenu de l'Etat. Toutefois, le gouvernement œuvre progressivement pour leur réintégration. « Il a été décidé la création d'un portail électronique pour l'inscription de ces compétences pour tenter de créer un espace de communication entre cette catégorie et les établissements nationaux, dont universitaires », a souligné M. Bladehane, insistant sur « la possibilité pour les compétences algériennes de participer aux différents projets proposés par les établissements nationaux ».

Cette initiative a eu un écho favorable des experts algériens qui « ont exprimé leur disponibilité à contribuer à l'effort national visant le développement du pays », a-t-il précisé, affirmant que « des contacts ont été établis, deux jours auparavant, avec des experts algériens établis aux Etats unis, au Canada et en France ».

Evoquant l'affaire des Algériens bloqués à l'étranger, l'intervenant a indiqué qu'il s'agit « d'Algériens qui ont voyagé à l'étranger pour différents motifs, avant d'être confrontés à cette situation difficile », reconnaissant toutefois que malgré l'effort important consenti par le gouvernement afin de les prendre en charge, le nombre important d'Algériens désireux de regagner le pays pose problème ».

Samira Takharboucht

REPÈRE

**Le président Tebboune en visite au MDN
Baptisation du siège de l'Etat-major du nom du défunt Gaïd Salah**

En reconnaissance des efforts considérables consentis par le défunt Gaïd Salah lors de la Glorieuse guerre de libération nationale au sein des rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) et sa contribution, après l'indépendance, à la construction de l'ANP, le siège de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) porte désormais le nom du défunt moudjahid. La cérémonie de baptisation a été présidée hier par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale. Selon la Présidence de la République, la cérémonie a été organisée dans le cadre de la visite qu'a effectuée le président de la République au siège du ministère de la défense nationale (MDN). A son arrivée au siège du MDN, le Président Tebboune a été accueilli par le Général-Major Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP) par intérim, accompagné du Secrétaire général du MDN. Les images diffusées à la mi-journée d'hier par la télévision publique, montraient le président de la République à l'exécution de l'hymne national et les honneurs militaires qui lui ont été rendus par les formations des différentes forces de l'ANP. « Le président de la République a salué, ensuite, les Commandants des Forces de l'ANP de la Garde Républicaine et de la Gendarmerie nationale, ainsi que le Commandant de la 1^{ère} Région militaire, le contrôleur général de l'ANP et les chefs des Départements du MDN et de l'Etat-Major de l'ANP », a indiqué la même source.

Radia Z.

nités de partenariat économique, de drainer les investissements étrangers, de promouvoir les exportations algériennes et de valoriser la destination Algérie en collaboration avec les différents secteurs concernés». Il a, aussi évoqué l'intérêt qu'accorde « la diplomatie algérienne à notre communauté à l'étranger ».

Samira Takharboucht

**Voir sur Internet
www.lnr-dz.com**

Le Président Tebboune le souligne

La place de l'ANP est toujours aux côtés du peuple

En visite, hier, mardi, au siège du ministère de la Défense nationale (MDN) où il a présidé une séance de travail, la deuxième en moins de quatre mois, le Président Abdelmadjid Tebboune a prononcé un discours devant les cadres et le personnel de l'Armée nationale populaire (ANP), dans lequel il a expliqué que la position patriotique inébranlable de l'héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), a dérangé les ennemis de l'Algérie qui se cachent derrière des lobbies toujours prisonniers d'un passé révolu à jamais. Le Président Tebboune a affirmé sa détermination à faire face aux lobbies qui visent l'ANP avec des campagnes «désespérées».

Ces lobbies, a-t-il ajouté, sont connus dans leur matrice, et dans leurs prolongements ainsi que par les instruments qu'ils utilisent et «nous sommes là pour leur faire face», a-t-il ajouté. Le président Tebboune a souligné qu'il n'est pas étonnant que ces lobbies continuent dans leurs campagnes hystériques parce qu'ils n'ont pas tiré les leçons des expériences de l'histoire,

BRÈVE

Belhimer

La transition numérique de la presse écrite, une nécessité «impérieuse»

Le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Amar Belhimer, a affirmé, lundi à Alger, que la transition numérique de la presse écrite était désormais «une nécessité impérieuse» pour être au diapason des évolutions technologiques que connaît le secteur. «La transition numérique de la presse écrite est désormais une nécessité impérieuse, au regard de l'évolution de la scène médiatique, marquée notamment par l'abandon par plusieurs journaux de l'édition papier pour se tourner vers l'édition électronique», a déclaré M. Belhimer, lors de la cérémonie d'installation du nouveau Président Directeur général du quotidien Echaâb. Précisant que les tirages papier de la presse écrite ont reculé de 80% entre 2010 et 2019, le ministre de la Communication a expliqué que ce taux avait encore baissé avec la propagation de la pandémie Covid-19 à travers le monde, impliquant «une transition impérieuse vers la presse numérique». M. Belhimer a mis l'accent sur la nécessité d'établir «une liaison électronique» entre les différents médias dont la presse électronique et les chaînes de radio et de télévision via le web. «Les engagements internationaux de l'Algérie lui imposent une transition définitive vers l'ère numérique le 17 juin. Voilà pourquoi nous avons accéléré l'opération et nous avons atteint l'objectif escompté», a-t-il soutenu. Evoquant la situation des médias, M. Belhimer a appelé tous les acteurs à «adhérer à la démarche participative nationale pour le développement du secteur».

Agence



Poser les fondations de cette nouvelle République sous la bannière de la déclaration du 1er novembre. (Photo : D.R)

sinon ils se rendraient compte que ces campagnes désespérées quels que soient les artifices trompeurs utilisés, contre les descendants de l'ALN, ne font qu'accroître la fusion de notre armée avec son peuple. Le Président de la République a rappelé la signification profonde de l'expression " djeich-châab, khawa khawa » (armée-peuple, frères) sortie de la gorge de millions de personnes à travers le pays, et pendant des semaines, au vu et au su du monde entier. «Vous avez prouvé que votre place est toujours du côté du peuple», a déclaré le Président de la République, s'adressant aux cadres et aux membres de l'armée, pour ajouter : «Vous l'avez

prouvé surtout hier, en vous tenant aux côtés du hirak béni pour construire une nouvelle République». C'est ce qui a contribué à sauver le pays du sort inconnu qui lui était préparé, pour le faire passer à l'ère de l'espoir et restaurer la confiance en soi. Nous sommes en train de poser les fondations de cette nouvelle République sous la bannière de la déclaration du 1^{er} novembre, a ajouté le Président Tebboune.

Parlant des efforts de modernisation des forces armées, le président de la République a affirmé qu'il suivait «avec fierté et grandeur les manœuvres militaires dans diverses unités», ainsi qu'à travers les principaux indicateurs

opérationnels, les résultats du plan élaboré pour moderniser les capacités de nos forces armées et augmenter leur degré de professionnalisme dans le monde et dans la région et leur engagement à promouvoir la paix et la sécurité dans le monde. Le président Tebboune a également exprimé sa conviction que «la promotion des industries militaires en tant qu'option stratégique n'est pas moins importante que la construction d'une économie nationale forte et diversifiée pour protéger la souveraineté du pays, ses principes et ses valeurs et renforcer la cohésion de son peuple». La séance de travail s'est déroulée en présence du Général-Major Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'ANP par intérim, du Secrétaire général du MDN, du Commandant de la 1^{ère} Région militaire et des Commandants des Forces terrestres, aériennes et maritimes, de la Garde républicaine, de la Gendarmerie nationale et des Forces de défense aérienne du territoire ainsi que des chefs des départements et des directeurs centraux du MDN.

Les Commandants et responsables des régions militaires ont également suivi, par visioconférence, cette séance.

Lakhdar A.

Réduction des transferts de malades pour soins à l'étranger

Les pouvoirs publics en mesure de relever ce défi

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a réaffirmé, avant-hier lundi à Alger, la détermination de son département à accompagner les services médico-chirurgicaux nécessitant le transfert de malades à l'étranger et offrir tous les moyens nécessaires pour réduire les transferts et, partant, les dépenses. « Les pouvoirs publics sont en mesure de relever ce défi grâce à la mobilisation de toutes les compétences nationales et de matériel médical de pointe », a-t-il indiqué, faisant observer que les efforts consentis ont permis de réduire le nombre de malades transférés à l'étranger de 13.000 patients en 2001 à moins de 300 en 2019. Intervenant lors d'une rencontre sur l'activation du Programme nationale de réduction des transferts de malades pour soins à l'étranger, organisée par le ministère de la Santé, en présence de spécialistes de certains établissements hospitaliers, le Pr Benbouzid a mis en avant la nécessité de mettre en place une stratégie nationale unifiée, parallèlement, a-t-il dit, à la réactivation, prochaine, des commissions spécialisées gelées. « Le code de la santé de 2018 avait défini tous les mécanismes et conditions nécessaires », a-t-il rappelé. Le ministre

a, à l'occasion, réitéré sa disponibilité à accompagner et écouter les préoccupations de chaque spécialité, offrir les moyens et opportunités de formation et impliquer les compétences algériennes à l'étranger dans la réalisation des objectifs de ce projet ambitieux pour le système national de santé. « Un défi qu'on pourra relever grâce aux capacités humaines et matérielles dont dispose l'Etat, outre le recours aux compétences étrangères, à même de réduire les dépenses qui, au lieu de profiter aux pays d'accueil des malades algériens, serviront à renforcer les services, mieux les équiper et organiser des formations tout en maintenant la coopération avec les pays vers lesquels nos malades sont adressés », a-t-il poursuivi. Il s'agira, a-t-il ajouté, de faire le point sur l'état des lieux, identifier les pathologies les plus pourvoyeuses de transfert à l'étranger et débattre des perspectives de réduction de ces transferts. Rappelant que certaines maladies nécessitaient encore le transfert de patients à l'étranger comme les cardiopathies congénitales complexes, certaines formes de scoliose chez les enfants, la greffe de foie et certains types de tumeurs. Pour sa part, le président de la Commission médicale nationale d'étude des dossiers de transfert pour soins à l'étranger, le Pr. Rachid Bou-

gherbal, a affirmé que la réflexion engagée en 2000 autour de la réduction des transferts de malades pour soins à l'étranger s'est concrétisée dans le cadre du Plan quadriennal 2006-2010 une fois la liste des hôpitaux étrangers disposés à accueillir des malades algériens établie et les moyens nécessaires à sa mise en œuvre réunis. «240 patients avaient été transférés à l'étranger en 2019 contre 1.400 en 2014», a-t-il indiqué. Evoquant les cas nécessitant des transferts à l'étranger selon les normes appliquées par les experts de la Commission médicale nationale d'étude des dossiers de transfert pour soins à l'étranger, le Pr. Bougherbal a fait cas d'obstacles entravant ces transferts. S'agissant, notamment, a-t-il dit, des cardiopathies congénitales complexes où les rendez-vous prennent beaucoup de temps pour les malades algériens. Pour ce qui est des cardiopathies congénitales non complexes que les pouvoirs publics ont tenté de prendre en charge au niveau national à travers le conventionnement entre la CNAS et les cliniques privées, le problème, a-t-il relevé, persiste encore. Car, a-t-il fait savoir, ces dernières (cardiopathies congénitales non complexes, ndlr), se heurtent à la rareté des dispositifs médicaux nécessaires aux opérations.

Rabah Mokhtari

Belaïd Mohand Oussaïd

Porte-parole de la Présidence

«Le Président n'a de lien organique avec aucun parti politique agréé»

Le ministre Conseiller à la communication, Porte-parole officiel de la Présidence de la République, M. Belaïd Mohand Oussaïd est revenu, avant-hier lundi, à Alger, sur le lien du chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune avec le Parti du Front de libération nationale (FLN). Affirmant que le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune est le Président de tous les Algériens et, par conséquent, il n'a de lien organique avec aucun parti politique agréé. « Le Chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune n'a de lien organique avec aucun parti politique agréé », a indiqué le ministre Conseiller à la Communication.

Le Président de la République, a poursuivi le ministre Conseiller à la communication, Porte-parole officiel de la Présidence de la République, a gelé sa qualité de membre au Comité central du parti du FLN. « Comme chacun le sait, il ne s'est pas porté candidat au nom de ce parti à l'élection présidentielle du 12 décembre 2019 », a-t-il poursuivi, en réponse à une question de l'agence officielle de presse, APS, sur la relation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avec le parti du Front de libération Nationale (FLN).

Le Porte-parole de la Présidence de la République a, en outre, affirmé que le Premier ministre, Abdelaziz Djerad avait, également, démissionné du parti du FLN plusieurs années avant sa désignation en qualité de Premier ministre.

Samedi dernier, la majorité des membres du Comité central du Front de libération nationale (FLN), réunie au Centre international des Conférences (CIC) au Club des Pins (Alger), a plébiscité, Abou El Fadl Baadji, nouveau Secrétaire général du parti, à l'exception, a-t-on indiqué, de 11 membres. Cet avocat de formation, rappelle-t-on, avait occupé plusieurs postes au sein du parti, dont celui de membre du bureau politique.

La réunion du Comité central tenue en présence de près de 368 membres est légitime, avait-il affirmé à l'issue des travaux. Ce qui témoigne, avait-il observé, du sens de responsabilité des membres du Comité. « Le parti, fortement impacté par les crises, a rendez-vous avec plusieurs grands chantiers », avait-il dit, soulignant, au passage, l'impérieuse mobilisation de l'ensemble de la classe politique pour la défense de l'Etat et de ses institutions, qui appartiennent en fait au peuple algérien. Expriment, à l'occasion, le vœu de voir laisser de côté l'idée de partis d'opposition et pro pouvoir. «Les programmes de tous les partis politiques tendent à arriver au pouvoir ».

R.M

Lutte contre les incendies de forêts et des grandes cultures

Les structures de l'agriculture se préparent

Ce 1er juin 2020, à l'initiative du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, le branle-bas de combat était de mise dans les communes de différentes régions du pays. Il l'était également au niveau des surfaces de grandes cultures où les directions de l'agriculture étaient en alerte.

Ils ont pour mission de sensibiliser les uns et les autres cadres, agriculteurs et autres animateurs du développement agricole sur la nécessité de faire de cette journée le point de départ pour une caravane de sensibilisation de lutte contre les incendies dans les grandes cultures et les forêts. Tout avait été préparé pour que dans chaque wilaya les communes puissent jouer le rôle de gardienne des bienfaits que nous accorde été comme hiver, printemps et automne, la terre sous toutes ses formes et ce à longueur d'année. Cette directive semble avoir fait l'ordre du jour des activités de toutes les directions d'agriculture du pays. Elle a été aussi soulignée par le wali de Annaba, Djamel Berrimi. Il en a souligné la finalité dans le discours qu'il a prononcé hier. C'était quelques minutes avant son départ sur la commune agricole et touristique de Seraïdi. Plusieurs agriculteurs et autres hommes et femmes activant dans ce secteur et ces filières étaient présents. L'intervention du wali avait précédé de quelques minutes le départ de la caravane de sensibilisation contre les incendies des forêts et des grandes cultures. C'était avant qu'il ne donne le coup d'envoi à destination de la première étape de la



Le ministère de l'Agriculture organise une caravane de sensibilisation contre les incendies de forêts.

caravane de sensibilisation. Ce sont les habitants de cette commune de Seraïdi qui ont eu le privilège de lancer l'opération. Située sur les hauteurs du massif de l'Edough, cette commune est connue comme étant entre autres, un site à haut risque d'incendie. Ce que favorise la proximité d'une forêt de chêne-liège. C'est ce qui est enregistré chaque année, particulièrement durant l'été où ces incendies imposent l'utilisation de grands moyens humains et matériels pour sauver ce qui peut l'être. De grands efforts ont été déployés par les agriculteurs, producteurs et éleveurs pour développer ce qui peut l'être dans le domaine céréalier ou maraîcher. Ces dernières années, tous se sont efforcés de faire le maximum pour relever le défi de la préservation des grandes cultures et des forêts contre les incendies. D'où les statistiques, en termes de lutte contre les incendies présentées par les éléments de l'ALN, de la Protection civile et de bien

d'autres effectifs pour maîtriser les incendies. D'où la nécessité de faire en sorte que cette journée soit synonyme de vigilance et de réflexion. Celles des moyens à mettre en œuvre pour que la lutte contre les incendies soit plus efficace qu'elle ne l'était. Telle est en tout cas la finalité que s'est fixé d'atteindre le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Chérif Omari en organisant ces caravanes de lutte contre les incendies. Ce qui relèverait d'une véritable prouesse au vu des conditions sanitaires exécrables auxquelles est confronté notre pays à l'instar de nombreux autres du monde avec la pandémie Covid-19. En tout état de cause, devant le siège de la direction de l'Agriculture de Annaba où s'étaient donnés, hier, rendez-vous de nombreux hommes et femmes travailleurs de la terre, la détermination était lisible dans les comportements des uns et des autres. Cette caravane de lutte contre les incendies de forêts et les

grandes cultures a été une occasion aux agriculteurs de parler du soutien du ministère de l'Agriculture et du Développement rural pour suivre ses aides. De mobiliser également toutes les énergies à l'effet d'accompagner tous les acteurs et partenaires sur le terrain. Ce qui, selon nombre d'entre eux, devrait aboutir à renforcer les capacités du pays à la réduction des risques de catastrophes et à une plus grande résilience des communautés humaines, des écosystèmes au changement climatique et des incendies. Ce que démontre le ministère qui, selon des sources à vérifier, se dit disposé à organiser rapidement un cours de formation sur la préparation du plan de lutte contre ces catastrophes. Contre, aussi, les risques d'incendies à des sites naturels. Il est aussi question d'organiser, à l'échelle nationale, une mission d'évaluation afin de définir les mesures d'atténuation des impacts de ces incendies.

A.Djabali

COMMERCE

Confinement

« Des commerces rouvriront dès la semaine prochaine »

Le gouvernement compte donner le feu vert à quelques activités commerciales pour rouvrir leurs magasins, dès la semaine prochaine, d'après ce qu'a fait comprendre, hier, le président de l'Association des commerçants et artisans algériens, Mohamed Tahar Boulenouar, qui a affirmé que le ministère du Commerce lui a envoyé une invitation pour se concerter sur la liste initiale des commerces concernés par la réouverture. En marge de son intervention sur les ondes de la Radio algérienne de la Chaîne I, le président de l'Association des commerçants et artisans algériens a expliqué que «les salons de café qui vont rouvrir devront suivre, rigoureusement, les mesures de protection, en interdisant l'usage des chaises, ainsi que les verres réutilisables». Par ailleurs, il a salué «les décisions du dernier Conseil des ministres par rapport à une possibilité d'aider les commerçants artisans ayant eu des pertes conséquentes en raison de la propagation de l'épidémie, dont l'exonération fiscale». Pour rappel, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, avait émis, le mois d'avril dernier, à l'adresse des départements ministériels concernés ainsi que les walis de la République pour l'élargissement des secteurs d'activités et l'ouverture des commerces, «à l'effet de réduire l'impact économique et social de la crise sanitaire», induite par l'épidémie de coronavirus. Il s'agissait des activités et des commerces suivants : taxis urbains, salons de coiffure, pâtisserie, confiserie et gâteaux traditionnels, habillement et chaussures, commerce d'électroménager, commerce d'articles et ustensiles de cuisines, commerce de tissus, de mercerie et de bonneterie, bijouteries et horlogeries, commerce de produits cosmétiques et parfumeries, commerce de meuble et de mobiliers de bureaux, librairies et vente d'articles scolaires, commerce en gros et détails de matériaux de BTPH (céramiques, appareillage électrique et produits sanitaires, agrégats et liants, articles de peinture, boiseries, canalisation et tuyauterie, etc)», a précisé la même source. En ce qui concerne les activités de coiffure et ainsi que les commerces d'habillement et de chaussures, le Premier ministre a affirmé qu'il appartient aux walis «de définir les conditions de prévention sanitaire à respecter avec rigueur». Pour les taxis à l'intérieur du périmètre urbain, la reprise de l'activité avait été différée jusqu'à l'annonce par les pouvoirs publics des modalités liées à la sécurité sanitaire de ce moyen de transport. Par la suite, il y a eu une nouvelle instruction du Premier ministre qui ordonnait la fermeture de ces commerces, et ce, suite au non-respect des mesures de protection par les commerçants et les clients. Après plus d'un mois de fermeture, le gouvernement penche à nouveau à la réouverture de ces commerces et tente d'instaurer un climat de sérieux et de respect total des mesures pour éviter une propagation de l'épidémie.

Djamila sai

Le PLFC 2020 sur la table du Conseil de la nation

Avis mitigés des sénateurs sur certaines dispositions

Après son adoption à la majorité par les députés de l'Assemblée populaire nationale, le ministre des Finances, Abderahmane Raouya, a présenté avant hier le texte de loi de Finances complémentaire (LFC) pour 2020 devant le Conseil de la nation, et ce lors d'une séance plénière présidée par le président du Conseil par intérim, Salah Goudjil, en présence de membres du gouvernement. Dans ce cadre, plusieurs sénateurs se sont félicités des mesures que comporte le projet de loi, tandis que d'autres ont critiqué certaines de ces dispositions, notamment l'augmentation de la taxe sur les produits pétroliers qui induit une hausse des prix des carburants ce qui pèsera lourdement sur le pouvoir d'achat des citoyens. Intervenant lors de cette plénière, le sénateur Nacer Ben Nebri du parti du Front de libération nationale (FLN) a salué l'attachement du gouvernement au principe du non recours à l'endettement extérieur en dépit du déficit budgétaire prévu dans le PLFC 2020, mettant en avant la nécessité de voir en ce texte une opportunité pour procéder à un redressement financier, d'autant, a-t-il dit, que «l'Algérie a besoin d'une transition économique glo-

bale adaptée aux fondements de la nouvelle République». Pour sa part, M. Latrach a mis en avant la teneur du PLFC 2020 qui a préservé «le caractère social de l'Etat» en faveur des citoyens malgré la hausse des prix des produits pétroliers qui est, estime-t-il, une «nécessité». Le sénateur Ahmed Bouziane du tiers présidentielle a estimé que l'augmentation du Salaire national minimum garanti (SNMG) et la suppression de l'impôt sur le revenu pour les salaires inférieurs à 30.000 DA étaient une «charge économique» et que les augmentations dans les produits pétroliers sont «légitimes», mais seront supportés par le citoyen lambda. Il a critiqué dans ce cadre la politique adoptée par le gouvernement concernant les voitures, en ce sens qu'elle n'a pas mis en place une politique industrielle ni de plan d'importation claire. Abdelkader Moulkhoua du RND a critiqué à son tour l'augmentation de la taxe sur les produits pétroliers, qualifiée «d'injuste pour le simple citoyen», au moment où le taux de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) est passée pour les hôtels de 19 à 9%. Il a appelé, à cet égard, le ministère des Finances à accélérer le recouvrement des crédits

bancaires et la révision des textes de la Banque d'Algérie (BA). Selon le rapport préliminaire de la commission ad-hoc de la chambre haute du parlement, le projet de loi de finances complémentaire (LFC) pour 2020 «intervient pour faire face aux effets de la crise sanitaire et économique, soutenir le pouvoir d'achat des citoyens, ainsi que pour augmenter le SNMG et maintenir les transferts sociaux». La commission a indiqué, à ce titre, que l'ensemble de mesures prises par le gouvernement, dans le cadre de projet de loi, ont pour but de «surmonter les répercussions de la pandémie, au vu de la stagnation économique mondiale et de la chute des cours d'hydrocarbures en raison de la baisse de la demande sur ces produits sur les marchés mondiaux». La commission a en outre précisé que «les dispositions législatives et les mesures prises en fonction de la situation financière et économique du pays sont méritoires, d'autant que la gestion d'une telle crise que nous vivons à nos jours n'était pas du tout facile pour de nombreuses considérations devant être prises en compte».

Manel Z.

INFOS EXPRESS

Alger

La CNAS lance un sondage en vue d'établir un échéancier de paiement adéquat à toutes les entreprises affectées

L'Agence d'Alger de la Caisse nationales des assurances sociales (CNAS) a lancé une opération de sondage dédiée aux employeurs du secteur économique en vue d'évaluer leur capacité de régler leurs dus relatifs à la déclaration des salariés, et d'établir un échéancier de paiement adéquat, permettant en même temps à l'employeur d'être à jour et à l'employé de maintenir ses droits en matière de la sécurité sociale, indique lundi un communiqué de la même agence. Dans le cadre des mesures de facilitations et de prévention contre les risques de propagation épidémiologique du Covid-19, l'Agence CNAS d'Alger, informe les employeurs du secteur économique qu'une opération de sondage via le site www.cnas.dz est opérationnelle, où un questionnaire est mis à leur disposition, dans lequel, sont portées des questions objectives, réparties en quatre rubriques relatives notamment aux périodes non réglées en matière des cotisations, au nombre d'employés concernés par les décrets exécutifs 69 et 70/20, relatifs aux mesures exceptionnelles prises par l'Etat contre la propagation du Covid-19, notamment le congé exceptionnel, précise le même communiqué dont l'APS a reçu une copie. Aussi, s'informer sur le taux d'influence du Covid-19 sur la situation économique de l'entreprise, sa capacité de régler son due relatif à la déclaration des salariés, en vue d'établir un échéancier de paiement adéquat, permettant au même temps à l'employeur d'être à jour et à l'employé de maintenir ses droits en matière de la sécurité sociale, souligne-t-on dans le même texte.

Agence

Lutte contre le commerce illicite de boissons alcoolisées à Tizi Ouzou

Des peines d'emprisonnement assorties d'amendes et saisies de marchandises

Hier, un communiqué de la cellule de presse et relations publiques de la Sûreté de la wilaya de Tizi Ouzou a fait état de la saisie, au centre-ville, chef-lieu de wilaya, d'une grande quantité de boissons alcoolisées destinée à la commercialisation illicite, ainsi qu'une importante somme d'argent. «Dans le cadre de la lutte contre le commerce illicite de boissons alcoolisées, les forces de police de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI), relevant de la Sûreté de wilaya de Tizi Ouzou, ont procédé, durant la semaine écoulée, à la saisie, au centre-ville de Tizi Ouzou, d'une grande quantité de boissons alcoolisées évaluée à 8.864 unités de diverses marques et différents volumes, destinée à la commercialisation illicite, ainsi qu'une importante somme d'argent», lit-on à travers ce communiqué. Le propriétaire qui n'a pu présenter de facture, a poursuivi la même source, a fait l'objet d'une procédure judiciaire, et présenté au parquet de Tizi Ouzou, jeudi dernier, pour «vente et stockage de boissons alcoolisées et défaut de facturation». « Il a été jugé en comparu-

D'importantes quantités de boissons alcoolisées sont saisies quasi-quotidiennement à Tizi Ouzou par les services de sécurité.

tion directe et condamné à une peine de six (06) mois de prison assortie de la saisie de la marchandise en question, ainsi qu'une amende de 30.000 DA», a précisé la même source. Un autre communiqué de la Sûreté de wilaya a fait état d'une procédure judiciaire instruite à l'encontre de deux individus dans le cadre de la lutte contre le commerce illicite de boissons alcoolisées. «Les forces de police de la Brigade mobile de police judiciaire d'Azzazga, ont procédé, avant-hier dimanche, à la saisie dans deux locaux mitoyens, sis à Fréha, daïra d'Azzazga, exploités illégalement par deux individus, de 888 unités de boissons alcoolisées destinées à la commercialisation illicite, une somme d'argent, revenu de la vente et la confiscation de 5 frigos», note le communiqué de la cellule de presse et relations publiques de la Sûreté de wilaya. Sur un autre registre, la même source a fait état du démantèlement d'une association de malfai-

teurs. «Suite à plusieurs plaintes de citoyens, pour vols de l'intérieur de leurs véhicules, laissés en stationnement au Boulevard Stiti Ali à Tizi Ouzou, les forces de police de la 5e Sûreté urbaine de Tizi Ouzou, ont pu, suite à un travail de recherches et d'investigations, identifier et arrêter les auteurs au nombre de 2, âgés de 40 et 21 ans», indique-t-on de même source. L'enquête, a-t-on poursuivi, a permis de déterminer que les auteurs avaient recours à un brouilleur de verrouillage centralisé des véhicules qui leur permettait ainsi de commettre leurs forfaits sans difficultés. «Une procédure judiciaire a été instruite à leur encontre pour vol en réunion, avec usage de véhicule automobile et fausse clés, violence, et port d'arme blanche prohibé», précise-t-on. Présentés au parquet de Tizi Ouzou, ils ont été placés en détention préventive.

Rabah Mokhtari

Constantine : le non-port du masque, une infraction pouvant être érigée en délit



Le non-respect du décret exécutif rendant obligatoire le port de masque de protection contre le coronavirus est une infraction qui, conformément au code pénal, peut être érigée en délit, a affirmé lundi le procureur général près la Cour de Constantine, Lotfi Boudjemaa.

(Photo > D.R)

Activation du plan de lutte contre les feux de forêts à Alger à partir du début juin



La wilaya d'Alger a activé le plan de lutte contre les incendies des forêts pour la saison 2020, à partir de lundi 1 juin pour protéger les espaces forestiers des incendies, en mobilisant tous les moyens matériels et humains, a indiqué lundi le chef du service de prévention contre les incendies et les maladies à la Direction des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger.

(Photo > D.R)

Association « El Amel » des diabétiques de Relizane

Les diabétiques et leur prise en charge

La nécessité de la prise en charge des jeunes diabétiques tout en proposant des consultations communes, à savoir diabétologue et pédiatre pour les adolescents. «Le passage de l'enfance à l'âge adulte est une période très difficile et décisive dans la vie d'un enfant vivant avec le diabète. Les pédiatres perdent souvent leurs patients vivant avec cette maladie sournoise, et ces derniers ne donnent signe de vie qu'après des complications. C'est pour cela que nous avons recommandé de prévoir des consultations communes pour mieux cerner le problème en assurant un passage en douceur de l'adolescence à l'âge adulte», dira Nour Eddine Boucetta, président de l'association locale «El Amel des Diabétiques». En effet, le président de l'Association des diabétiques de la wilaya de Relizane n'a pas manqué de saisir l'occasion de la célébration du 18e anniversaire de la création de son association pour mettre en exergue la nécessité de procéder à une campagne de dépistage du diabète. M.Nour Eddine Boucetta, le fondateur



de cette association, a toujours prôné une stratégie de prévention beaucoup moins coûteuse que la prise en charge effective des malades diabétiques et la prise en charge des jeunes diabétiques tout en proposant des consultations communes, à savoir diabétologue et pédiatre pour les adolescents. En effet, et c'est l'avis de nombreux spécialistes de la santé réunis au siège de l'association avant-hier à Relizane dans le cadre de la célébration de l'anniversaire de ladite

association, «La réflexion sur la maladie du diabète et les partenaires sociaux tels la CNAS, la DAS et la CASNOS». Aussi, ces derniers, tous sont unanimes dans leurs déclarations pour louer les mérites de la mise en place des unités de dépistage et de suivi des malades diabétiques partout au niveau des structures de la santé publique. En parallèle, la maison de diabétiques est appelée à renforcer son champ d'action à travers les contrées les plus reculées de la wi-

laya, notamment en zones rurales et enclavées. Toutefois, le constat est négatif lorsqu'on parle de la catégorie de personnes démunies qui n'ont pas les moyens financiers et non assurés sociaux pour suivre un traitement pour diabétique, quand on sait qu'un simple glucomètre (mesure du taux de sucre dans le sang) n'est pas à la portée de tous les diabétiques. Toutefois, l'idée d'une campagne de dépistage du diabète précédée d'une opération de sensibilisation de la population est la bienvenue car celle-ci permettra certainement une meilleure vision pour les pouvoirs publics dans le but de mieux maîtriser les programmes de la prise en charge des malades diabétiques au niveau de leurs lieux de résidence, qu'ils soient au ville ou en campagne. De toutes les façons, il ne sert absolument à rien si de telles rencontres, très bénéfiques au demeurant sur le plan théorique, ne sont pas prises en compte dans leur volet application des recommandations sur le terrain.

N. Malik

contribution

L'Algérie de demain, 2020/2030

Facteur de la stabilisation de la région méditerranéenne et africaine

Il ne faut pas verser uniquement dans la sinistrose et tout pouvoir ne doit pas regarder seulement vers le passé, devant certes faire un bilan sans complaisance pour éviter les erreurs du passé, pour éviter toute déstabilisation de l'Algérie et préparer l'avenir des générations futures.



Certes l'Algérie a engrangé plus de 1 000 milliards de dollars en devises dont 98% avec les dérivés proviennent de Sonatrach et a importé en biens et services plus de 935 milliards de dollars entre 2000/2019 avec un taux de croissance dérisoire (entre 2/3%, mauvaise gestion et corruption) mais cette manne pétrolière a permis à l'Algérie d'effacer une énorme dette extérieure et d'engager des dépenses d'infrastructures importantes.

C'est un acquis pour le pays, il faut le reconnaître. Mais ce modèle a atteint ses limites comme par le passé, devant imaginer un nouveau modèle de développement, éviter de reproduire les schémas du passé comme le schéma directeur «des industries industrialisantes» des années 1970 qui est mort, étant bien placé puisque ayant été directeur d'Etudes au ministère de l'Industrie et de l'Energie entre 1974/1979. Il en est également du schéma directeur de la production en substitution aux importations qui est frappé de désuétude, s'orientant vers un nouveau modèle de croissance mondial avec la quatrième révolution économique est irréversible entre 2020/2030.

Il faut dorénavant miser sur l'investissement immatériel qui manque cruellement au pays. Et sans cet investissement, l'Algérie peut investir autant de milliards de dollars sans connaître de développement, voire régresser. Il s'agit de réunir les conditions pour attirer les meilleurs cadres de la nation pour

transformer notre diplomatie, notre administration et notre économie en moteur du développement.

La formation continue doit être généralisée à tous les niveaux et l'ordre de mérite devenir le levier de la promotion sociale. Les expériences historiques montrent clairement que les richesses naturelles n'ont pas d'effet direct sur le niveau de développement et que l'on construit une société développée d'abord sur les valeurs morales. L'Algérie doit impérativement recomposer ses valeurs et ses principes pour reconstruire une société moderne et ouverte à la culture et au développement économique, technique et social autour d'un projet de société qui donne espoir à une jeunesse désabusée.

D'où l'importance d'une gouvernance centrale et locale renouée fondée sur un système participatif et qui appelle aux compétences algériennes locales et celles établies à l'étranger. C'est ainsi que l'on donnera aux Algériens l'envie de construire ensemble leur pays et d'y vivre dignement et harmonieusement, de rétablir la confiance entre les citoyens et les institutions de la République, de préserver les libertés individuelles et consolider la cohésion sociale à laquelle je suis profondément attachée. J'ose imaginer une Algérie où les nouvelles générations vivront confiantes et heureuses dans leur pays et où nous assisterons non pas un retour de la majorité des cadres expatriés, il ne faut pas être utopique, mais les associer au redressement national et ils sont disponibles.

Pour cela, l'Algérie doit impérativement élaborer une stratégie d'adaptation avec réalisme qui sera l'œuvre des acteurs économiques, politiques et sociaux, tenant compte de la nouvelle transformation du monde, loin de l'ancienne vision bureaucratique, de croire que des lois et des nouvelles organisations déconnectées des réalités locales et internationales sont la solution miracle alors qu'il s'agit de s'attaquer au fonctionnement de la société. Le grand problème pour l'Algérie est de s'adapter au grand défi qui attendent le monde,

où après l'épidémie du coronavirus le monde ne sera plus jamais comme avant avec de profondes mutations géostratégiques, sociales, culturelles et économiques.

L'Algérie doit construire si elle veut éviter sa marginalisation une économie hors hydrocarbures dans le cadre des valeurs internationales dont son escape naturel est l'espace méditerranéen et africain. Depuis des décennies tous les pouvoirs ont eu pour objectif l'après hydrocarbures.

Or avec la forte consommation intérieure l'épuisement pour l'Algérie est dans moins de 10/15 ans, devant éviter de vivre éternellement sur l'illusion de la rente éternelle. D'où l'importance d'un nouveau modèle de consommation énergétique devant éviter l'erreur de fonder la stratégie sur un modèle de consommation énergétique linéaire. Mais après 58 ans d'indépendance politique, l'économie algérienne repose sur la rente des hydrocarbures, faute de vision stratégique d'adaptation au nouveau monde, du fait de rigidités culturelles et politiques des tenants de la rente.

Ces derniers qui propagent un discours soit disant nationaliste, voient l'ennemi extérieur partout, discours populistes d'une autre époque, auquel aucun Algérien ne croit. Il s'agit de mobiliser toutes les forces de la nation pour débattre des questions d'actualité qui sont souvent éludées dans les débats et les programmes politiques et je ne puis cacher ma grande inquiétude pour notre pays si nous n'entreprendons pas immédiatement des réformes structurelles permettant un ré-Engineering profond de l'Algérie durant les 10-15 prochaines années. Je suis convaincu que la bonne gouvernance devra accompagner les changements sans précipitation, en associant des Algériens de diverses sensibilités et compétences, y compris les non résidents.

L'Algérie sera sauvée par le génie des Algériens et tant qu'on n'adhérera pas à ce principe de base nous vivrons une errance économique et politique avec le risque d'un statu-quo qui risque de

conduire droit le pays au FMI fin 2021 début 2022 avec l'épuisement inéluctable des réserves de change.

Evitons tant la sinistrose que l'autosatisfaction. Tout pouvoir devra accepter les critiques productives, personne n'ayant le monopole du nationalisme, et donc être attentif aux propositions de toutes les composantes de la société. En résumé, l'Algérie dispose de compétences suffisantes localement et à l'étranger pour s'en sortir à condition de développer une stratégie économique basée sur nos capacités propres, d'opérer les choix judicieux avec nos partenaires étrangers et enfin d'utiliser nos richesses pour un développement durable. Se mentir les uns les autres ou se cacher la réalité nous entraînera irrésistiblement vers d'autres épreuves tragiques qu'aucun algérien patriote ne souhaite.

En économie, le temps ne se rattrape jamais. Toute nation qui n'avance pas, en ce monde turbulent et instable en perpétuel mouvement recule et le temps presse pour redresser le bateau Algérie et l'éloigner de la zone de tempête que certains experts occidentaux lui prédisent. Pour cela, nous devons procéder sans complaisance à un examen très lucide de la situation et dresser le cas échéant un constat d'échec pour mieux réagir dans plusieurs segments de la vie économique et sociale tels : éducation-formation, santé, stratégie industrielle réaliste, modernisation de l'agriculture, culture financière des acteurs économiques, efficacité de l'administration, relance et croissance des entreprises, réduction des déséquilibres régionaux et inégalités sociales, formation civique et politique de la jeunesse et tant d'autres domaines. Je crois fermement que le peuple algérien a d'énormes ressources en lui-même et sera capable de réagir à l'instar d'autres peuples qui ont su conjuguer la modernité, l'émancipation par le travail et ce grâce à un changement radical de la gouvernance.

INFO EXPRESS

Lutte contre le Covid-19

La wilaya d'Oran interdit l'accès aux plages

La wilaya d'Oran a décidé d'interdire l'accès aux plages, à partir de ce 1er juin, et ce jusqu'à nouvel ordre dans le cadre des mesures de lutte contre la propagation du Covid-19, indique-t-on dans un communiqué émanant des services de la wilaya. La mesure interdit l'accès à toutes les plages du territoire de la wilaya d'Oran, avec prohibition de la nage, le camping et le regroupement, précise la même source, ajoutant que cette décision sera appliquée jusqu'à l'annonce officielle de l'ouverture de la saison estivale 2020. La wilaya d'Oran emboîte ainsi le pas à plusieurs wilayas du littoral, à l'instar de Skikda et Mostaganem, ayant décidé d'interdire l'accès aux plages de leurs wilayas respectives qui commençaient déjà à drainer des foules importantes depuis le début du mois de mai. Une fréquentation importante a été constatée au niveau des plages oranaises, notamment celle de la corniche, ce qui a exigé l'intervention des services de sécurités à plusieurs reprises pour disperser les foules. Les wilayas du littoral attendent de recevoir le protocole sanitaire pour la protection des citoyens durant la saison estivale, que le ministère de tutelle devra communiquer prochainement et qui devra comprendre, selon le chargé de communication de la wilaya d'Oran, toutes les mesures de prévention que les établissements et les professionnels du secteur du tourisme doivent prendre pour leur retour à l'activité.

R.R

Aïn Témouchent

Les motos et bicyclettes en vogue

Un engouement sans précédent pour l'utilisation des vélos et motocyclettes est constaté à l'échelle de la wilaya de Aïn Témouchent. Les cités et les communes de la wilaya comptent de plus en plus d'adeptes de tout âge de ce type de moyen de locomotion.

En la matière, la ville de Hammam Bouhadjar occupe la première place du podium depuis l'ère coloniale. Encore une fois, elle s'est distinguée par le sport de la «petite reine». Elle a enfanté des grands champions, cyclistes tels que Haddada, Hadjar, Khelifa et d'autres et elle a abrité le siège de la Ligue de cyclisme de la wilaya de Aïn Témouchent.

Sa topographie en est une raison, étant donné qu'elle est située sur une plaine qui favorise l'usage de la bicyclette à des fins multiples et variées. Ses rues spacieuses permettent la circulation des bicyclettes sans aucun encombrement. Salah, un inspecteur de langue française a expliqué : « Malgré que je possède mon propre véhicule touristique, je m'adonne à la circulation avec ma bicyclette pour me déplacer à l'intérieur de la ville pour faire des petites courses domestiques. Presque chaque famille possède une bicyclette ». Certes, les adultes retraités aiment beaucoup la pratique de ce moyen de transport. Aussi, les enfants convoitent les petits vélos. Le marché des bicyclettes est florissant.



Beaucoup de magasins sont ouverts un peu partout et la vocation de cycliste est pour ainsi dire ressuscitée. Ainsi, le prix des bicyclettes ordinaires peut atteindre facilement les 50.000 DA. Concernant l'autre moyen de locomotion, à savoir la motocyclette qui est devenue une mode. Deux types de motos sont observées, selon le genre d'utilité. Les simples motos ou classiques de modeste prix ne passant pas les 50.000 DA sont demandés par les travailleurs afin de se rendre aux lieux de leur travail. Par contre, les

motos de luxe très répandues en cette période, notamment chez les catégories de jeunes qui aiment l'aventure et la plaisance, sont en vogue. Même si leurs prix sont chers auprès des revendeurs, la plupart des jeunes se bousculent auprès des magasins. Il est plus intéressant de s'interroger au sujet de la procuration de l'argent. « Je suis un commerçant ambulancier.

Pour gagner ma vie et éviter les conséquences néfastes du chômage, j'ai acheté cette moto à 150.000 DA pour exercer mon activité commerciale dans le secteur des cosmétiques et de l'esthétique. Cela m'a facilité la tâche dans mes déplacements quotidiens », révèle un jeune d'une trentaine d'années, diplômé en sciences humaines, au chômage depuis plusieurs années. Et à l'approche de la saison estivale, la demande

des motos augmente parce que les jeunes et adolescents sont passionnés par la plaisance et l'aventure au bord de la mer au niveau des dizaines de plages qui enguirlandent la côte témouchentoise. Quant aux points noirs, ils sont nombreux.

La plupart des utilisateurs de ces cycles ne respectent par le code de la circulation routière ni les mesures de sécurité et de prévention. Des amateurs de motos voyagent sans casque et roulent sur les routes et les rues à des allures vertigineuses sans se soucier des risques d'accident. Certains engendrent des nuisances sonores aux habitants causées par les bruits des ronflements des moteurs à l'intérieur des cités. Les services de sécurité ont enregistré plusieurs cas de contravention.

Sabraoui Djelloul

Tipasa

La brigade des mineurs sur le terrain

La brigade des mineurs de relevant de la Sûreté de la wilaya de Tipasa a enregistré 50 cas de maltraitance liés à des mineurs (enfants de moins de 18 ans) pendant la période du 01/01/2020 au 30/05/2020, dont 30 cas de violence physique et morale et divers crimes qui ont coûté la vie à des enfants.

En outre, 20 enfants mineurs ont été impliqués dans divers cas de droit public, en particulier ceux liés aux délits de droit public et aux délits contre les personnes.

Dans le même cadre, ce groupe a parrainé, au cours de la même période, 10 enfants mineurs exposés à un danger matériel et psychologique en les remettant à leurs familles et en les plaçant dans des centres de réinsertion et hospitaliers. Les intérêts de la sécurité de la wilaya de Tipasa restent extrêmement im-



portants pour protéger cette catégorie contre divers dangers, que ce soit en intensifiant le travail de sensibilisation et de prévention, ainsi qu'en accompagnant cette catégorie sociale à risque afin de la protéger contre les divers fléaux sociaux, en

particulier la délinquance et le trafic de drogue, car le numéro vert 104 reste à la disposition des citoyens 24h/24 afin de signaler la plupart des dangers et atteindre à la sécurité publique.

Mohamed El Ouahed

INFO EXPRESS

Souk Ahras Dénombrement de 1.496 oiseaux d'eau nicheurs à travers 11 zones humides

Au total, 1.496 oiseaux d'eau nicheurs ont été dénombrés à Souk Ahras dans le cadre du recensement national des oiseaux d'eau nicheurs de l'exercice, a indiqué lundi le responsable du bureau des espèces protégées et des activités de la chasse de la Conservation locale des forêts, Amor Sebti. Ce responsable a également souligné que le recensement de ces oiseaux vise principalement à connaître les espèces existantes en termes de densité et de nombre, précisant que parmi le nombre total de ces oiseaux d'eau nicheurs, 18 espèces ont été inventoriées. Il s'agit notamment du canard colvert, du héron garde-bœufs, du petit

plongeur, du grand héron, la grande et petite aigrette blanche, le canard à bec jaune, l'aigrette grise, le harle couronné, le canard à face blanche et la cigogne blanche. « Cette opération a été lancée le 17 mai dernier et s'est poursuivie jusqu'à la fin du même mois, en vue de procéder à un dénombrement complet de toutes les espèces d'oiseau, de leurs nids, ainsi que le nombre d'œufs et celui des oisillons », a-t-il relevé. Le recensement a été effectué par un groupe d'ingénieurs du service de la protection de la faune et la flore, a ajouté le même source, affirmant que le dénombrement a mis en exergue l'existence d'une diversité biologique importante dans les zones humides de la wilaya de Souk Ahras, et a détaillé que les responsables de l'opération ont été surpris cette année par le nombre élevé des oiseaux d'eau nicheurs dans la zone humide de Boumaâraf Sebti à Taoura, contrairement aux années précédentes.

R.R

Mots fléchés

Mots croisés

HORIZONTALEMENT

I. Promis à la fosse commune. II. Frottis mortel de benard sur le feu. Filtra dans l'autre sens. III. Courante en voyage. Cade. IV. D'un audacieux. A des relations avec les truies. Les bœufs mangent le croissant. V. Expression de désespoir à recroquer-poil. Note de Fauré. Rapidement et sans soin (à la). VI. Gouche-trous. D'un auxiliaire. VII. Joints. N'est pas brocé par la. Tête men par Rignon. Regarde payer les trains. VIII. Pécuniaire. Du tiers et de la mort. IX. Service secret Outre-Manche. Enchères. Avant mais surtout pendant le mariage. X. Pays du Bassin parisien. Manganèse. Iodure. XI. A des vapeurs. Japon. XII. Fort le plein. Les autres regardent les pénales, ni feu ni gaie. Troisième fils de Jacob. XIII. Troisième mois de l'année chez les Romains. Demi-heures. Peine de cœur. XIV. Vêtements du ciel-fer-chaud.

VERTICALEMENT

1. Tête de voyage. 2. Des gens du milieu. 3. Le café y vaut plus que le dollar. Synonyme de duréé Bismar. Interjection. 4. Qualité de Dieu qui sert mis en quatre pour nous sauver. Coupe feu. 5. Accablés à en avoir perdu la tête. Bonheur bariolé dont le cœur, elle, n'est pas un esprit. 6. À mots dernier. Me disparais. 7. Coque plantée éternel. Privat. 8. "Par exemple" latin utilisé Outre-Manche. N'est pas nulle non plus. 14^e lettre grecque. 9. A un ferme penché à colorer la bulle. Halusier. 17^e lettre grecque. 10. Base sportive. Verges folles. Né en Grèce ou à proximité à fêta de bronze. 11. C'est un passereau mais pas un petit oiseau. Tête de série. 12. C'est en partie une partie de jumbo en fait. Amener le nez du volier dans le lit du vent, en renouant. 13. Bénévoles portées. Complexe organique. 14. Anneau en cordage. Parment crevé de nos jours mais là en vrai. Verge sage cette folle-ci. 15. Penser de sortir de l'ordinaire.

Mot mystère

- | | | |
|-----------|------------|-----------|
| AMBIANCE | GAG | SAILLIE |
| AMUSER | GAIE | SEMILLANT |
| ANA | GAMBADE | SOURIANT |
| AUGUSTE | GRAS | SOURIRE |
| BALADIN | IRONIE | TORDANTE |
| BLAGUER | IRONIQUE | TRANSPORT |
| CLOWN | KERMESSE | TRIBOULET |
| DISTRAIRE | NOEL | ZANI |
| DIVERTIR | RADIEUX | ZANNI |
| DROLET | RAILLERIE | |
| EBATS | RAVIR | |
| EBAUDIR | RECREER | |
| ECLATER | REJOUIR | |
| ENTRAIN | RIANTE | |
| EPANOUIR | RICANEMENT | |
| EUPHORIE | RIDICULE | |
| FARCEUR | RIGOLEUR | |
| FOU | RISSETTE | |
| FUSER | RISIBLE | |

Le mot manquant

Dans la citation suivante, un mot a été supprimé :

«L'idée sans le mot serait une abstraction ; le mot sans l'idée serait un bruit ; leur jonction est leur»

Est-ce le mot :

A : Miroir ? B : Ombre ? C : Vie ?

(Proverbe Victor Hugo)

Solutions du numéro 585

Mots fléchés 	Mots croisés
-------------------------	-------------------------

Le mot manquant

«Un homme est plus un homme par les choses qu'il tait que par celles qu'il dit.»

(Proverbe Albert Camus)

Mot mystère

GRAIN

L'exil fécond



Par Kamel Bouchama (auteur)

Les faits relatés dans ce livre sont inspirés de la réalité vécue. Cependant, toute ressemblance avec des personnages réels, ayant existé ou existant toujours, n'est que pure coïncidence et ne relève point de la volonté de l'auteur. Mais, qui se sent morveux... se mouche !

L'auteur

En effet, elle est partagée entre s'élançant tête baissée devant une assemblée qui lui paraissait loin, ou à tout le moins insensible à tant de malheureuses épreuves, ou reculer pour ne pas avoir de prostration devant un déficit d'attention et de sollicitude. Mais, en dernier ressort, elle décide de se jeter à l'eau en attaquant directement le sujet. N'est-ce pas la meilleure façon de défendre les principes, et les valeurs auxquelles elle est attachée ?

- Sire, dit-elle, sur un ton respectueux mais dénué de tout complexe, si je prends le courage de me présenter devant votre majesté, en cette audience solennelle, c'est parce que je reconnais en votre éminence ce grand monarque juste et plein d'attention pour les sujets de sa jungle.

La gazelle se montre dithyrambique pour mieux faire passer son message et se voir rétablir dans ses droits. D'ailleurs, devant les plus grands que nous, sur le plan de la responsabilité bien sûr, on doit toujours se comporter humblement. Il faut prendre garde à ne jamais s'aventurer en affichant son caractère et sa compétence, de même que l'on ne doit jamais faire preuve de cette témérité par trop gênante qui pourrait se retourner contre nous, souvent dans des circonstances difficiles. On ne doit pas paraître plus averti ou plus perspicace que les «Chefs». Leur nombrilisme et leur ressentiment peuvent aboutir à des sentences périlleuses et à des vengeances terribles, tragiques et foudroyantes. Ne sommes-nous pas dans la jungle, confirme la douce et charmante gazelle ? Un autre comportement, autrement moins complaisant que celui-ci, me serait fatal, se dit-elle, en son esprit.

Au demeurant, qui pourrait être plus fort, plus intelligent, plus avenant et plus majestueux que le roi ? Il est le maître, l'éclairé, celui qui détient la science infuse et qui l'utilise «à bon escient» sans avoir peur d'être ridicule devant de véritables savants. Du calme, se confie-t-elle, car si je ne veux pas me laisser frustrer de la prétention au bonheur, eh bien, je deviens rebelle aux yeux du roi. Et elle continue sur sa lancée... devant le

«La littérature ne saurait se séparer des systèmes idéologiques au sein desquels ou même contre lesquels elle se forme. Elle est engagée malgré elle. Qu'ils le veuillent ou non, les plus farouches partisans de l'art pour l'art expriment encore une vision particulière du monde et de la cité»

William Marx

roi des animaux : - Je suis mandatée par mon environnement pour vous exposer humblement les problèmes de ma région. Ici, le terme «humblement» est à sa place parce qu'elle a compris qu'il ne faudrait en aucun cas montrer cette assurance du sujet confiant et convaincu... n'est-ce pas ? Et elle reprend...

- Vous me permettez de vous annoncer, sans trop vous inquiéter, que nos problèmes sont nombreux, hélas. Mais votre sagesse et votre emprise dans cet espace où s'amplifient et se perpétuent nos inquiétudes, ne laissent pas vos sujets indifférents. Tous vous reconnaissent la grâce et la sollicitude de ce grand souverain qui, dominant parfaitement son règne au sein d'une jungle aussi turbulente qu'incommoder, saura venir à bout de cette situation et nous permettra de vivre dans la sérénité, la salubrité et, plus important encore, dans la justice. Par ces mots, dits dans le respect fort affirmé, la gazelle veut, coûte que coûte, convaincre le roi de sa bonne foi et de ses meilleurs sentiments à son égard. Sa mission n'est pas aussi simple, et elle le sait quand, toute fière, elle a accepté de représenter ses pairs sous le vieux chêne, où se déroulent les audiences de sa majesté. Là, à cet endroit précis où se nouent et se dénouent de grandes histoires, ne peuvent s'enorgueillir que ceux dont la chance et l'éloquence ne leur font guère défaut quand ils s'expriment sur des sujets brûlants, devant un aréopage au goût prononcé pour la duplicité et la méchanceté. Il s'agit là de ces conseillers qui lui collent à la peau, comme une maladie honteuse. Mais la gazelle, en fait de toutes ces données, s'efforce d'être à la hauteur pour persuader ses interlocuteurs du bien-fondé de sa démarche et en tirer le maximum de profit.

Elle est là, devant ses juges, non pas ceux des tribunaux de grande instance, mais ceux qui, à force de vivre dans l'indifférence, tous les jours, font semblant de l'écouter et de compatir à son discours, pardon à sa douleur. C'est çà la jungle, et la gazelle ne peut espérer mieux en fin de parcours, quand elle comprend qu'il (ce parcours du combattant) est toujours rebutant et pénible. L'essentiel, se dit-elle, c'est qu'elle se trouve enfin devant le roi que beaucoup d'animaux ne peuvent atteindre. Elle raconte son histoire, elle expose ses doléances et étale honnêtement ses inquiétudes pour le présent et l'avenir de la jungle et de ses animaux. Le roi la regarde fixement et, du coup, il s'efforce à se redresser sur son trône comme pour montrer sa force et sa prestance. Il veut manifester son pouvoir, il veut montrer toute son autorité devant cette «impertinente» femelle. Il tient à son rang. Il ne tolère aucun écart de langage, il n'accepte pas l'outrecuidance de ceux ou celles qui viennent, avec leurs gros sabots, dire ce que les rois n'aiment point entendre...

En effet, le roi, contrarié par ce discours insolent – il le considère même comme révoltant –, lui répond en ces termes, en essayant toutefois d'atténuer son courroux, pour être à la hauteur de son rang et de son image :

- Dis-moi, gazelle de bonne lignée, que veux-tu exactement ? Là, le souverain, en mettant

la forme dans son jugement, plutôt dans sa sentence, jette tout son mépris à son interlocutrice. Le roi de la jungle ne peut pas être contrarié, ni même apostrophé de la sorte. Tu veux nous raconter une histoire, somme toute banale, même si tu la juges très dure et scandaleuse, ou veux-tu nous convaincre que rien ne va dans notre royaume ? Des histoires comme celle-ci, ne peuvent nous surprendre, ni même heurter notre orgueil et entamer notre prestige. Chaque jour que Dieu fait, nous apporte son lot de changement, de tristesse mais aussi de bonheur. Chaque jour, qui se lève, nous vient avec ses charges, ses exigences et aussi ses tourments. Il faut gérer tout cela. Il faut s'occuper des uns et des autres et ne laisser rien au hasard. C'est cela notre quotidien dans cette jungle aux milles couleurs, aux milles facettes, aux milles problèmes aussi, mais une jungle qui avance, assurément, vers d'heureuses occurrences. Ne vois-tu pas que depuis que nous avons accédé à la couronne la situation est meilleure, et que les animaux, tous les animaux, sont égaux... plus calmes et plus attachés à leur espace. Il n'y a que des écervelés qui prétendent le contraire et qui lancent l'anathème contre tout ce qui avance, oui ma chère, qui avance inexorablement vers le progrès.

- Mais sire, réplique la gazelle, sans se rendre compte qu'elle vient de commettre un impair en interrompant le souverain qui ne l'a pas autorisée à intervenir, je comprends aisément que vous faites l'impossible pour la paix et le bien-être de vos sujets, je sais votre sollicitude et je loue votre bienveillance à notre égard. Mon intention n'est pas de vous indisposer ni encore moins de vous offenser. Mon intention est d'attirer votre aimable et respectueuse attention sur ce qui reste à faire dans un milieu qui risque de se corrompre et devenir invivable. C'est pourquoi, j'ai tenu à vous rencontrer et vous dire, avec les meilleures intentions qui sièent à votre éminente altesse, ce que je ressens et ce que ressentent tous ceux et celles, comme moi, qui ne peuvent supporter quelquefois - même souvent - le fardeau de certaines démesures émanant d'une Cour vous entourant qui ne reflète pas votre sollicitude envers vos sujets. Oui, elle est loin de vous représenter dignement. Franchement, et je vous le répète, je ne veux vraiment pas vous importuner par mon discours si ce n'est pour vous supplier de prendre connaissance de certaines dérives qui ne manqueront pas de trouver demain des manipulateurs. Ils se feront un plaisir d'exploiter, de radoter et d'amplifier des situations que vous pouvez éviter en y mettant fin sur-le-champ. Que n'a-t-elle pas dit, la malheureuse innocente ! A ces mots, le roi laisse apparaître un petit sourire narquois. Il se gausse, hautain, et se lève comme celui qui se prépare à faire une importante déclaration. Il semble excité par ce genre de langage qu'il n'a jamais entendu. Et, atteint profondément dans sa fierté – les rois n'admettent pas la vérité, parce qu'ils ont la leur –, il l'invective durement au départ, puis brusquement, il tempère son langage, en se rasseyant sur son trône pour paraître plus humain, plus compréhensif qu'elle ne pourrait le penser. Il la fixe longuement en

tout cas, le temps qui lui permet de bien lui montrer qu'il est encore là, omniprésent sur ce trône que d'aucuns convoitent l'usurpation. Les rois ne se complaisent-ils pas dans la puissance et les euphories des victoires pour ne jamais renoncer aux jouissances qu'elles procurent ? Il est encore là, en maître incontestable et incontesté de ce royaume où sont nés ses aïeux, où ont vécu ses parents et où il a grandi sous leur affection et dans la chaleur de leur attachement.

Il interpelle, cette fois-ci la gazelle, en termes directs sans mettre les formes que lui implique son rang et auxquelles il devait s'y soumettre. Et, en un style lapidaire, il lui dit, avant de revenir encore à un ton plus sympathique :

-Tu penses que nous sommes là pour seulement remplir le fauteuil, que nous ne savons rien de ce qui se passe chez nous, dans ces vastes étendues ? Eh bien, figure-toi que tous les jours, nous nous informons du sort de nos sujets, de leurs besoins, de leur avenir, de leur volonté et de leurs ambitions. C'est vrai que nous commençons à prendre de l'âge, mais cela ne diminue en rien notre omniscience et nos capacités pour gouverner. Le roi demeure roi, charmante gazelle ! Le roi des animaux ne peut se tromper comme les autres animaux. On entend dire sous d'autres cieus, dans l'idiome extravagant des fous et des dépravés que sont les humains : «Pour grands que sont les rois, ils sont ce que nous sommes... Ils peuvent se tromper comme les autres hommes». Quelle insanité, quelle leçon de fatalisme ! Ces propos insensés ne nous concernent pas ! Chez nous, le roi «fait trembler partout les animaux sous sa loi, il remplit les bons d'amour et les méchants d'effroi...». Et vlan, de quoi rendre jaloux le «Cid» de l'homo sapiens Corneille !

Oui assurément, charmante gazelle, notre jungle a changé. D'ailleurs, ne constatez-vous pas à l'œil nu qu'elle change de jour en jour. Et j'ajouterai, que «ce qui a été réalisé grâce aux efforts de tous n'est qu'une partie d'un ensemble appelé à se concrétiser à travers des programmes soutenus de réformes et de développement, et c'est cela qui nous permet d'aspirer, confiants et optimistes, à un avenir prospère de notre jungle du 3^e millénaire». Et le roi de s'élanter orgueilleusement sur le chapitre des bilans :

Ne sais-tu pas que j'ai réservé une enveloppe consacrée à l'édification de cette nouvelle jungle. Une enveloppe qui s'est traduite sur le terrain des réalisations par les mille et un chantiers lancés, les mille et un projets réceptionnés partout à travers l'immensité de l'espace de notre jungle ? De la satisfaction en eau potable des animaux, qu'ils soient au fin fond du Sud ou vivants dans les steppes ou les étendues des Hauts-Plateaux, ils bénéficient tous de la couverture sanitaire. L'effort de notre royaume est immense et touche tous les secteurs en relation directe avec l'amélioration des conditions de vie. Une vie réellement renouvelée dans la mesure où n'importe quel animal, là où il vit, trouve tout désormais à sa disposition... Car des actions de développement touchent la grande majorité des animaux de cette jungle profonde, des actions qui continuent d'être menées tambour battant avec un impact évident sur le quotidien, leur quotidien... Oui effectivement, la jungle a changé, elle change de jour en jour...

(suite en page 13)

●●●

Et il poursuit, levant une patte sentencieuse pour appuyer ses dires... Savez-vous qu'aujourd'hui, parce que tout est convenablement ordonné ou presque dans notre royaume, ceux qui y vivent se complaisent dans leur situation et goûtent aux bienfaits que leur procurent ces immenses espaces et cette luxuriante nature ? Ils ne se plaignent jamais comme tu le fais maintenant, de cette façon... vindicative, quelque peu perfide et qui frise la provocation. Tous mes autres sujets, malgré de petits problèmes de manque, qui sont tout à fait naturels, n'expriment que de bons sentiments à l'égard de cette Cour que vous semblez abhorrer. Oui, nos peuplades ne déplorent pas notre manière de gouverner, parce qu'elles savent que nous tenons fermement les rênes de notre monture. Tout leur semble correct et toutes reconnaissent que nous nous efforçons de déployer le respect mutuel et d'en assurer l'application effective, même si la jungle reste la jungle dans tous les cas. Et comment ne se sentiraient-elles pas à l'aise lorsqu'elles ont tout, sur nos vastes territoires qui chantent la joie de vivre, qui respirent le bonheur, grâce à la cohésion et à l'entente que mon règne a eu la clairvoyance d'instaurer. Cette bonne gouvernance enfin, encourage tous les animaux à se surpasser dans leur «déprédation» pour vivre convenablement et «naturellement» leur milieu. Dans notre jungle – le possessif revient en force –, tout le monde mange à sa faim. N'est-ce pas magnifique que d'assurer une vie décente au quotidien à toutes ces créatures qui nous entourent ? Dans notre jungle, il n'y a que des animaux forts qui savent tirer de leur génie les moyens de leur subsistance et leur permettent d'avancer, d'évoluer davantage pour être encore plus vigoureux, plus puissants...

Dans notre jungle, gracieuse gazelle, les habitants vivent leur vie. Une vie conforme à leurs traditions dans leur milieu naturel qui les rend plus conséquents et logiques avec eux-mêmes. Nous ne comprenons pas comment tu t'es étonnée en apprenant pareille histoire – le roi de céans fait allusion à la requête formulée au nom des animaux par la gazelle – et que tu te présentes, toute émue, là devant nous pour débiter une plaidoirie avec une telle passion et une telle indignation que l'on se croirait dans un des tribunaux populaires qui, à une époque pas lointaine, foisonnaient dans certaines contrées des humains. Ne sais-tu pas que tu narres une histoire sans intérêt, ennuyeuse, insipide, qui n'a aucun sens, comme celles qui ont le don d'alourdir nos paupières, les soirs d'hivers, quand on nous les racontait alors que nous étions tout petits ?

Dans notre jungle, les mots qui contrarient et tourmentent sont imperceptibles. Il n'y a que le bon sens animal qui nous rassemble et nous donne la foi en nos valeurs accumulées depuis que le monde est monde. La jungle n'a rien perdu de ses traditions qu'elle s'attache à préserver pour sauvegarder son authenticité et son milieu écologique. Il n'y a que les malingres et les demeurés qui s'obstinent à lui trouver des profusions de problèmes et d'outrances. Dans notre jungle, enfin, c'est le naturel qui prime. Et tout ce que nous pouvons dire c'est qu'à défaut de nous comporter en modèles d'équité et de probité, nous œuvrons quand même pour que tous les animaux aient une vie convenable et équilibrée suivant la loi de la nature, celle que nous entendons garder et protéger pour toujours. Réexamine donc ce que tu viens de déclarer avec emphase et fais que dorénavant tu n'apparais devant cette auguste assemblée qu'avec quelque chose de solide, de crédible, et qui peut convaincre notre Cour et la séduire. La gazelle, ne sait plus où se mettre après ce sermon. Elle vit un mauvais quart d'heure où le verdict du roi l'emporte sur les traditions et le caractère du milieu.

Elle ressent un sentiment de frustration et de révolte cachée envers un souverain qui, toute honte bue – d'après ce qu'elle entend – prodigue publiquement des louanges et des marques de grand intérêt à des questions secondaires dans un environnement plus hostile que d'ordinaire et délaisse les véritables problèmes, soit dans l'oubli, soit dans l'ambiguïté. Le roi parle bien. Le roi peut séduire par son discours dithyrambique. Il est prolix et aime s'entendre déclamer pendant des heures, mais la gazelle est scandalisée. Jamais, elle n'a cru être traitée un jour avec rudesse par le représentant de la loi, dans cette jungle où beaucoup de choses se produisent, dans un climat d'impunité, de scandale, loin du bon sens et de la morale.

Dépitée, elle ne peut s'empêcher de penser à la leçon que Jean de La Fontaine, un humain, ce grand maître de la fable a professé à ses coreligionnaires, pour les prendre à témoin, les railler ou les ridiculiser, c'est selon :

Ceci vous sert d'enseignement :

Ne soyez à la Cour, si vous voulez y plaire,
Ni fade adulateur, ni parleur trop sincère
Et tâchez quelquefois de répondre en Normand.

Sans commentaire et... hélas !!!

La mouche reprend fidèlement l'histoire

La mouche ne démord pas. Elle me raconte cette entrevue, dans le détail, et elle continue avec assurance comme pour me convaincre :

-Vois-tu mon ami, j'ai tout entendu, j'ai tout compris et je n'ai pas apprécié la légèreté ou plutôt cet esprit de suffisance avec lequel le roi a répondu aux doléances de la gazelle. A mon avis, la requête de cette dernière aurait pu être prise avec plus de considération et d'intérêt, étant une interpellation concernant un sujet brûlant de l'actualité de la jungle. Ceux qui entourent le roi ne sont pas des modèles de vertu et c'est pour cela que la gazelle était d'autant plus gênée quand elle les a vus déborder de bonne humeur après la sentence du roi. Leur réaction lui semblait être un manque de respect et, plus encore, une atteinte immorale à sa dignité. Une provocation indigne compte tenu des principes de la justice et de la vérité. Elle s'en est allée, clopin-clopant, et ce n'était ni son allure habituelle ni même la façade de son élégance... Elle était déçue, vraiment, profondément déçue par ce mépris et ce dédain. Elle ne pouvait croire à cette subordination au mal qui s'étalait, ces propos captieux et mensongers qu'on voulait lui faire supporter de gré ou de force. C'est alors que contrainte de composer avec ce verdict pernicieux qu'elle déniait, de par sa droiture dans la perception des choses, elle s'en remit à sa famille qui lui a vite recommandé de ne plus s'occuper de pareilles situations, dans une atmosphère exaltée, électrisée même, et qui pressentait de mauvais augures. Elle lui a recommandé de s'éloigner des circuits de «Chefs» inconscients, mégalomanes, narcissiques, à qui on ne peut «caresser» l'ego. Elle lui a conseillé de ne plus titiller les proches du roi qui ne font que dans les magouilles et l'impudence pour tirer leurs épingles du jeu et profiter du maximum de circonstances.

La mouche poursuit cette histoire en y mettant toute sa verve, insistant sur la justesse et l'authenticité des propos. Elle ne veut rien omettre. Elle croit utile d'aller jusqu'aux détails, pour me les livrer, puisqu'elle était présente à l'audience, ce jour-là, en bonne place et au bon moment. N'ai-je pas dit qu'elle se trouvait nichée sur la tête de la gazelle ? Quant à moi, je deviens impatient du fait que la mouche me parle de certaines petites choses qui me bouleversent. Je les suis passionnément avec elle, car j'ai beaucoup de temps devant moi pendant ce long voyage. Mais ce que je ne comprends pas, c'est cette impatience à vouloir me raconter des histoires jusqu'au détail, en cette

bonne occasion qui lui est offerte. Pense-t-elle à la distance qui commence à se réduire et qu'elle craint ne plus avoir de temps pour tout me révéler ? En fait, je comprends pourquoi elle insiste tant sur les événements et leurs séquelles. Tout simplement, parce qu'elle désire m'être utile au cours de ce voyage qui lui tient à cœur et qu'elle veut tellement le rentabiliser en ma compagnie. C'est une manière bien plus simple pour justifier son exode, un départ vers les horizons plus sereins qui constitue l'objet essentiel de ses désirs, comme elle essaie de me l'expliquer.

Ainsi, avec une certaine finauderie, bien subtile d'ailleurs mais sympathique, elle réussit à m'aligner à ses élucubrations qui, du reste, ne me gênent pas parce que je cherche déjà avec quoi meubler ce long trajet qui nous sépare de la liberté, comme elle le prétend vertement et franchement, depuis que j'ai accepté de la prendre avec moi. Mais alors, comment ne pas l'écouter ? Comment ne pas essayer de trouver quelques rapprochements, peut-être même des similitudes, avec ce qui se passait et ce qui se passe, toujours chez nous, dans la vie réelle, c'est-à-dire dans notre jungle à nous, celle des êtres humains ? Les animaux sont-ils peut-être moins sensibles par rapport à nous vis-à-vis de ces aspects de rituels démagogiques ou carrément des formes d'arbitraire et d'injustice ? Dieu nous a prescrit de les vivre et de lutter pour reconnaître les meilleurs d'entre-nous, confrontés à leurs destins, enfin pour reconnaître les siens, comme il est dit dans Son Livre Saint. De cette démagogie doublée d'hypocrisie honteuse et abjecte, j'ai de quoi donner quelques tristes illustrations au moins. Un bon journaliste écrivait dans sa rubrique hebdomadaire : «Les discours scandés et matraqués par les médias lourds sont inchangés. Il suffit d'appuyer sur un bouton pour que le rituel s'accomplisse. Or, les mécanismes ancrés, implantés dans la mémoire des fonctionnaires, quel que soit leur grade, l'allégeance à répétition de corps, délivrent un message impossible à déchiffrer pour le citoyen. Un exemple : «Pour répondre à votre question, je signale quand même que selon le programme de son Excellence le président de la République, les choses dans le secteur se sont mises rapidement en place... Selon la nomenclature élaborée, la fixation des délais, le ministère, grâce à la pertinence de Monsieur le Ministre qui ne ménage aucun effort, de jour comme de nuit, et même après...» et patate et patate... Cette autre réponse cinglante du journaliste défie le discours du roi de la jungle quand il répondait dédaigneusement et «démagogiquement» à la gazelle. Mais tout cela chez les animaux, ça se comprend... non ? Car n'est-ce pas leur manière de vivre dans ce monde de fauves où prévalent l'imperfection, l'abjection et l'infamie ? Et si je les prends en exemple, n'est-ce pas également leur nature, leur comportement de tous les jours ? Ainsi, dans ce roman, je les veux comme nous, peut-être un peu plus téméraires que nous afin qu'ils nous inculquent la probité et le courage. Je les veux de cette dimension, quand ils dénoncent et refusent des faits et des états d'âme de chefs qui n'ont que l'apparence, de ces chefs vivant loin, très loin, de leur monde de ces chefs qui ignorent cet esprit où règnent la droiture, les grandes vertus et l'intégrité, amplement ressassées par les «populaces» que nous sommes. Alors je me pose la question : ne suis-je pas en train de vivre ces refoulements de complexes qui resurgissent, comme cela, spontanément, dans le monde mirifique de l'irréel pour nous encourager à faire mieux dans notre monde du réel ? Et là, je me dis, aurions-nous assez de cran pour imiter l'exemple de ces animaux – celui de la gazelle – et aller dénoncer, devant qui de droit, les excès, les vilenies et les infamies ? Alors, en attendant tout cela, c'est-à-dire que vienne ce regain

de vaillance, d'amour-propre et de franchise qui nous permettra de compter parmi les civilisés de la planète, revenons à nos histoires. Elles nous donnent toutefois quelques espoirs et des consolations lorsque nous savons que nous ne sommes pas les seuls, sur la planète, à subir les injustices et les misères. Il y a d'autres créatures qui en pâtissent de ces situations et de leurs régimes, de leurs systèmes et de leurs pouvoirs... appelons-les comme nous voulons.

Cela nous reconforte quelque peu mais nous titille quand même tout en nous incitant à nous poser la question suivante. Faut-il accepter ce constat et vivre dans l'insouciance et l'indifférence les plus crasses ? Non ! Car cela confortera, inévitablement, ces gens sans distinction qui vivent comme des éléments futiles, médiocres, et plutôt insignifiants, dans une certaine aisance qui ne les fait pas rougir à cause de leur lâcheté et de leur indignité. Enfin, n'ai-je pas insisté, tout à fait au début de mon récit sur le fait que, nous aussi, avons notre jungle, ce royaume impitoyable et rocambolesque où «les barons du système, des continuateurs rentiers, des jeunes loups sans foi ni loi, des commis d'un Etat politisé où les services publics sont partisans ou «souteneurs», donnent à voir une cuisine indigeste...» ? Après ce regard sur notre situation, j'arrête le dialogue avec ma compagne de voyage qui semble gagnée par un petit somme et me remet à mes pensées. A un certain moment, et sans m'en rendre compte, je déroule le film des chroniques de cette pauvre gazelle, racontées devant le roi des animaux, sous le vieux chêne. Elles sont fort intéressantes pour celui qui peut s'appliquer à les coucher sur du papier pour en faire une histoire d'une excellente facture, parce que pleine d'enseignements.

Oui, à ce niveau de littérature, je voulais dire que même les animaux, ne peuvent être insensibles au regard de leur environnement hostile. C'est pour cela que je les fais parler, et je sens qu'ils perçoivent le mal comme nous et qu'il leur arrive d'être remués, désabusés, comme nous, quand ils apprennent des choses inconcevables où l'aversion et la répugnance font bon ménage pour se retourner contre les plus tranquilles et les plus dociles parmi cette importante faune. N'est-ce pas que c'est dur de se résigner à accepter son sort ? C'est pour cela qu'il faut écrire pour crier son refus et se démarquer de gens à la gestion désastreuse et aux comportements indignes.

La gazelle, le tigre et le gatin

Installé confortablement sur mon siège, bercé par le léger et interminable vrombissement des réacteurs de l'avion, je poursuis mon écoute en prêtant toute mon attention à la mouche. Et je l'écoute encore me raconter une autre histoire incroyable que j'arrive à peine à imaginer dans un monde que je croyais plus naturel, plus logique, en tout cas moins pervers et moins inventif dans le mal que le nôtre. - La gazelle, me dit-elle en me rapportant cette autre chronique dans les faits les plus précis, était fort embarrassée par la situation dans laquelle elle se trouvait. Elle ne pouvait s'imaginer qu'un jour elle serait dans un pareil pétrin, elle qui ne demandait qu'à vivre dans la discrétion la plus totale. Gentille comme elle est, son tempérament de tous les jours n'est guère façonné pour le culte de la méchanceté ni aux excès de l'arbitraire. Et comment peut-elle s'en accommoder de ces tares ? N'est-elle pas l'animal le plus doux dans cette espèce ? Oui, elle ne peut être autrement en effet, car même si elle le désire, ses pareilles ne peuvent lui consentir un quelconque écart si elle venait à en commettre au détriment de la communauté et même au-delà, chez les autres familles et clans d'animaux.

(A suivre)

K. B.

Co-dirigé par un algérien

UN OUVRAGE INTERNATIONAL SUR L'ENFANCE EN VOIE D'ÉDITION

Un ouvrage international sur la vulnérabilité et la qualité de vie des enfants dans le monde est en voie de publication, a-t-on appris lundi à Oran de l'universitaire algérien Habib Tiliouine, co-directeur de ce projet de recherche. Il s'agit d'un ouvrage international intitulé «Handbook of Children's Security, Vulnerability and Quality of Life : Global Perspectives» (Manuel sur la sécurité, la vulnérabilité et la qualité de vie des enfants : perspectives mondiales), a précisé M. Tiliouine dans une déclaration à l'APS à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance. Ce professeur à la Faculté des sciences sociales de l'Université d'Oran-2 «Mohamed-Benahmed» a expliqué que la publication constitue «une réponse à la situation de fragilité et de précarité dans laquelle se trouvent des millions d'enfants dans les quatre coins du monde». Une cinquantaine de chercheurs ont participé à la rédaction du contenu de cette publication, sous la direction de Habib Tiliouine pour le monde Arabe et l'Afrique et de trois autres spécialistes pour les continents Europe, Amérique et Asie/Australie. Les auteurs ont mené «une analyse approfondie des concepts de sécurité, de vulnérabilité en relation avec la qualité de vie de cette tranche fragile de la société qu'est l'enfance», a déclaré M. Tiliouine, évoquant notamment les cas des enfants en situation d'handicaps physique, mental, social (exploitation, violence), et d'inégalité dans divers domaines (santé, éducation, loisirs). Le manuel est également consacré aux expériences internationales en matière de programmes de protection des enfants et de gestion des institutions et établissements réservés aux enfants et ceux en situation de précarité et fragilité. La situation des enfants algériens est, quant à elle, mise en relief à travers le rôle de la société civile et les initiatives d'actions de solidarité, a-t-il fait savoir. Directeur d'un laboratoire de recherche à l'Université d'Oran-2, M. Tiliouine est aussi membre de la commission nationale de validation des publications scientifiques en Algérie. Ses études sur la qualité de vie en Algérie et dans le monde lui ont valu en 2015 le «Research Fellow Award», récompense scientifique honorifique instituée par la Société savante «International Society of Quality of Life Studies», basée à Phoenix aux États-Unis.

R. C.

Concours national de composition épistolaire Dix élèves lauréats distingués

Dix élèves lauréats du concours national de composition épistolaire en langues arabe et amazighe (édition 2020) ont été distingués, lundi, lors d'une cérémonie organisée en visioconférence entre Alger et 9 wilayas du pays dans le cadre de la 49^e édition du concours international de composition épistolaire, qui sera organisée par l'Union postale universelle (UPU).

Les résultats de ce concours, dédié aux jeunes âgés de moins de 15 ans, ont été annoncés en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, du ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouadjaout, et de la déléguée nationale de l'Organe de protection de l'enfance, Meriem Chorfi. Le jury de ce concours a sélectionné 10 compositions épistolaires rédigées en langues arabe et amazighe, dont le thème central pour cette année est : «Ecris un message à un adulte sur le monde dans lequel nous vivons». Le premier Prix a été décroché par l'élève Abdelkader Boumaaza (âgé de 11 ans) de la wilaya de Laghouat qui a écrit une lettre, en langue arabe, au secrétaire général de l'ONU l'appelant à promouvoir la paix dans le monde et à œuvrer davantage à la protection de l'enfance. Le lauréat de Laghouat représentera l'Algérie à la finale du concours de l'Union postale universelle. La deuxième place est revenue à l'élève Nihal Laïssoub (9 ans) de Skikda et la troisième place à l'élève Nezzar Tassadit (14



ans) de Tizi-Ouzou. Les autres lauréats sont issus d'El Oued, Annaba, Tizi-Ouzou, Sétif, Tipaza, Mascara et de Jijel. A cette occasion, M. Boumzar a salué l'ensemble des participants au concours national dont le nombre dépasse les 12 000 et qui étaient invités à exprimer leurs opinions sur ce qu'ils pensent du monde qui les entoure. Il a qualifié d'«appréciable» le nombre de participants au concours, lancé du 22 février 2020 au 12 mars de la même année, notamment au vu des «circonstances exceptionnelles que connaissent notre pays et le monde entier à cause de la pandémie du coronavirus Covid-19». «Organisé pour la quatrième fois consécutive par l'Algérie, ce concours vise à développer les compétences des enfants dans le domaine de la composition épistolaire et les incite à mettre en exergue leurs aptitudes rédactionnelles et leur esprit d'innovation», a-t-il indiqué, soulignant que ce

concours vise aussi à les sensibiliser à l'importance du rôle des services postaux dans le monde. Il est à relever que des affiches comportant les règles du concours avaient été diffusées à travers 4 000 bureaux de poste et 27 000 établissements scolaires, outre les réseaux sociaux du ministère de la Poste et des Télécommunications et du ministère de l'Education nationale, organisateurs de ce concours épistolaire. Selon les organisateurs du concours national, à cause du Covid-19, l'opération d'évaluation des lettres, qui devait passer par trois étapes, soit le tri au niveau des wilayas suivi par le tri régional et enfin le tri national, est passée directement du tri au niveau des wilayas, au tri national durant lequel les membres du jury ont procédé en date du 6 mai 2020 à l'étude et l'évaluation de 250 lettres, pour parvenir ainsi à la sélection et au classement des dix meilleures lettres. «Aussi, et pour plus de trans-

parence, les dix enfants lauréats ont été invités à réécrire leurs lettres en présence du directeur de wilaya de la poste et des télécommunications dans les wilayas concernées», a-t-on ajouté. Les lettres sélectionnées avaient pour objet la paix, la protection de l'enfance, les problèmes de l'humanité en plus du sujet d'actualité, soit la pandémie du coronavirus. Parmi les conditions de participation à ce concours figurent le respect strict du sujet et le nombre de mots autorisés (soit 1 000 mots) et l'envoi de la composition, par voie postale. La lettre gagnante de chaque pays doit être soumise au bureau international au plus tard le 5 mai 2020, indique l'UPU sur son site internet (www.upu.int). Près d'un million d'enfants de 41 pays ont participé au concours de 2019, dont le thème était «Ecris une lettre sur ton héros».

R. C.

Concours international d'écriture de messages aux enfants Abdelkader Boumaâza décroche le 1^{er} prix

Le premier prix du concours international d'écriture de message enfants a été décroché par le jeune Abdelkader Boumaâza issu de la commune de Hassi-Delâa (wilaya de Laghouat), a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de la Poste et des Télécommunications. Boumaâza Abdelkader s'est vu décerner ce prix pour son message «La Paix» adressé au secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), Antonio Guterres, l'appelant à faire prévaloir la paix de par le monde pour permettre aux enfants de vivre dignement. Une réception en l'honneur du jeune lauréat a

été organisée virtuellement au siège de la direction de la Poste et des Télécommunications de la wilaya de Laghouat via une visioconférence animée par le ministre du secteur, Brahim Boumzar, en compagnie du ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouadjaout, et de la déléguée nationale à la protection de l'enfance et présidente de l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE), Meriem Cherfi. «Je suis très fier du niveau atteint par les enfants en termes de choix des thèmes de messages riches de sens, rendant

l'espoir et semant les valeurs humaines et nationales», a affirmé le ministre de la Poste et des Télécommunications lors de la vidéoconférence. M. Boumaaza a souligné que «la Journée internationale de l'Enfance est célébrée cette année de manière virtuelle, en raison de la situation sanitaire exceptionnelle que traverse le pays». Se félicitant de cette consécration, le ministre de l'Education nationale a indiqué, de son côté, que ce concours traduit la notion de l'émulation scientifique qui renforce les activités cognitives des enfants et jette les bases de la prospection de ta-

lents dans l'art épistolaire et du discours, en vue de les accompagner, de les orienter et les mettre sur la bonne voie». Le deuxième prix de cette compétition internationale est revenu à Dezzar Tassadit (wilaya de Tizi-Ouzou) pour son message en langue amazighe appelant à la prévention contre la pandémie du coronavirus, alors que Nihal Laïssaoune (wilaya de Skikda), a reçu le 3^e prix pour son texte en arabe traitant des épidémies et des fléaux sociaux et les voies permettant de s'en prémunir.

R. C.

sport

Reprise du championnat Ce n'est pas encore gagné

→ Entre la Fédération algérienne de football et la Ligue de football professionnel, les violons ne sont pas tout à fait bien réglés.

La première instance, après consultation avec le ministère de la Jeunesse et des Sports samedi dernier, décide de ne pas annuler les compétitions, et par voie de conséquence, il ne sera pas déclaré «année blanche». Une option qui ne semble pas plaire au président de la LFP Abdelkrim Medouar, lui qui annonçait encore tout chaudement qu'une éventuelle année blanche ne serait pas à écarter. Non seulement lui, mais aussi le président de la Commission médicale de la FAF, Djamel Eddine Damardji qui avait affiché, lui aussi, clairement son opposition à la reprise du championnat. «Un avis autorisé a fait savoir que les joueurs sont au repos depuis trois mois, et il faudrait huit semaines pour re-



■ Zetchi et Medouar doivent accorder leurs violons.

(Photo > D. R.)

prendre la compétition, sachant que cela interviendra pendant la période estivale et aussi dans une conjoncture de crise sanitaire. Il reste encore huit journées à disputer ce qui nécessite de mobiliser beaucoup de monde pendant une période assez longue». Deux avis rejoint par celui du docteur Abdelkader Messadi (voir entretien en page 24), ophtalmologue, lequel déclare qu'il serait

plus judicieux de patienter, et la précipitation. A ces avis qui se rejoignent, il y a la rue qui semble ne pas l'entendre de cette oreille. Le monde du football veut, avant tout, connaître la suite du dossier de corruption qui n'a pas encore livré ses secrets. «Pourquoi alors la FAF fait-elle fi des instructions du Premier ministre et du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la

pandémie du coronavirus ?» C'est ce dossier qui ne passe pas. Une option qui soulève une sacrée poussière, à savoir reconnaître, selon Medouar, le CRB comme champion conformément à une réglementation que lui-même semble ignorer, sauf si elle est en préparation. Des questions s'emballent et provoquent des réactions chez les différents clubs qui ne sont pas loin du titre, «il nous reste encore huit matches à disputer, à quatre boulettes du premier. Nous avons toutes les chances de le faire descendre à la seconde position, mais un autre club pourra également créer la surprise, pas forcément la JS Kabylie. J'ai accepté la proposition qui m'a été faite, ce n'est pas pour jouer les seconds rôles, mais pour jouer les premiers rôles et pour gagner des titres», disait Yamen Zelfani, l'entraîneur tunisien de la JSK. Alors que le directeur général du CR Belouizdad, Toufik Korichi, lui demandait carrément l'arrêt définitif du championnat. Il y a aussi d'autres clubs qui veulent reprendre parce qu'il y a des défis qui ne disent pas leurs noms.

H. Hichem

Ligue 2

Le WAT soulagé par la décision de la FAF de reprendre le championnat

→ Le président du WA Tlemcen, Nacerddine Souleyman, dont le club est toujours en course pour la montée en Ligue 1, a salué lundi la décision du bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) prise la veille et portant sur l'achèvement de la saison en cours une fois les conditions le permettent. «C'est une décision sage car elle permet aux clubs concernés par le titre ou la montée notamment d'avoir la possibilité d'être récompensés pour les ef-

forts consentis», a déclaré Souleyman à l'APS, reconnaissant toutefois que le prolongement de l'exercice en cours «aggrave les problèmes financiers de la majorité des équipes». Les activités sportives sont à l'arrêt depuis la mi-mars dernier dans une mesure préventive prise par les pouvoirs publics dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Covid-19. Avant l'arrêt du championnat, le WAT occupait la troisième place au classement après 23 matches, sachant que

les quatre premiers valideront leurs billets pour l'élite en fin de saison. La quasi-totalité des clubs, y compris le WAT, voient leur situation financière se compliquer davantage à cause de la crise sanitaire. Le même responsable a affirmé néanmoins que toute la famille des «Zianides» s'accroche au rêve de retrouver l'élite, que l'équipe a quitté depuis six ans dès la saison prochaine. Pour se faire, il a fait savoir que lui-même, ainsi que les membres du staff technique ne cessent de motiver les joueurs pour poursuivre leur préparation individuelle «en dépit de la difficulté de la mission en raison du confi-

nement sanitaire». Le premier responsable du WAT reste, cependant, persuadé que «les problèmes financiers risquent de fausser tous les calculs du club», informant au passage avoir attribué, il y a quelques semaines, un salaire à ses protégés auxquels le club doit cinq mensualités. «Nous devons également trouver une solution collégiale au dossier des salaires relatifs à la période de confinement pendant laquelle la compétition est suspendue, car nous sommes incapables de leur payer la totalité de leurs mensualités alors que la compétition est gelée», a-t-il encore souligné. ■

Enregistrement sonore Saâdaoui maintient ses propos, Halfaya s'en remet à la justice

→ Le manager de joueurs Nassim Saâdaoui, auditionné lundi pour la deuxième fois par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel, a maintenu son témoignage dans l'affaire de marchandage présumé de matches qui l'aurait impliqué, via un enregistrement sonore, avec le directeur général de l'ES Sétif, Fahd Halfaya. «La justice est en possession de toutes les preuves, tout est clair. J'ai été convoqué par la brigade économique et financière de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Sétif, mais je ne me suis pas présenté, je le ferai prochainement et je leur donnerai tous les documents nécessaires. Je n'ai rien à craindre, celui qui n'a rien fait n'aura pas à avoir peur», a-t-il déclaré à la presse peu après son audition. Nassim Saâdaoui a plaidé, lors de la première séance, son innocence dans l'affaire de marchandage présumé de matches qui l'aurait impliqué avec le directeur général de l'Entente, tout en

insistant que le sonore en question «n'est pas un faux», contrairement aux propos du dirigeant sétifien, lequel insiste sur le fait qu'il s'agit d'un «montage». «L'ESS est un grand club dont je ne soupçonne nullement les bons résultats réalisés, mon problème est avec une seule personne. Certains disent qu'il s'agit d'une campagne de médiocratie contre (le président de la Fédération algérienne) Zetchi, je pense qu'il est assez grand et mûr, ça ne m'intéresse pas. Désormais, celui qui touche à l'honneur de ma famille, c'est la justice qui tranchera», a-t-il ajouté. De son côté, Fahd Halfaya, également convoqué pour la deuxième fois, au même moment que Saâdaoui, a refusé de s'étaler sur le sujet, préférant s'en remettre à la justice. «L'enquête suit son cours. L'affaire est entre les mains de la justice, je refuse d'évoquer plus de détails. Une chose est sûre, la vérité finira par éclater cette semaine», a-t-il indiqué. ■

USM Alger

Hamma repousse une offre pour diriger le centre de formation

→ Le co-entraîneur algérien de l'AF Bobigny (National 2 française de football/Div. 4), Himed Hamma, a repoussé une offre de l'USM Alger pour diriger son futur centre de formation. «L'USMA est mon club de cœur que je suis depuis tout petit, mon père habite à dix minutes du stade et j'y ai effectué un bref passage comme joueur en 1999-2000. C'était un beau projet et j'ai bien pesé le pour et le contre. Après réflexion, j'en suis arrivé à la conclusion que les conditions n'étaient pas réunies pour que j'accepte», a indiqué Himed Hamma, dans des propos diffusés dimanche soir par *Le Parisien*. Désigné au poste de directeur sportif de l'USMA pour un contrat de trois ans, l'ancien capitaine de l'équipe nationale, Antar Yahia, est en train de ratisser large pour restructurer le club,

dont le nouvel actionnaire majoritaire, le groupe Serport, compte mettre le paquet en vue de la saison prochaine. «J'ai 4 enfants et ma vie de famille est très importante. A Bobigny, j'ai aussi construit une belle relation avec mon président. Je suis un jeune coach (40 ans, ndlr), c'était ma première expérience en seniors et je voulais continuer le travail entrepris ici. On va avoir pas mal de départs et je ne voulais pas, non plus, mettre le club dans la difficulté en partant au mois de juin», a-t-il expliqué. La saison prochaine, Himed Hamma sera toujours sur le banc de Bobigny avec l'entraîneur Abbès Ousfane. Pour sa première année à ce niveau, le club, malgré des moyens limités, a terminé sur le podium (3^e) du groupe A de National 2 derrière les ogres SC Bastia (promu en National) et Sedan. ■

EN DEUX MOTS

Transfert : Fiorentina et Torino sur les traces de l'Algérien Farès

L'international algérien, Mohamed Farès, évoluant à SPAL, Serie A, attire les convoitises de plusieurs clubs italiens, qui veulent bénéficier de ses services lors de la saison prochaine, ont rapporté lundi des médias italiens. La Fiorentina, à la recherche d'un latéral gauche, a coché le nom de Farès en plus de celui de l'ex-international algérien Faouzi Ghoulam, pour assurer l'animation du flanc gauche de sa défense, selon la même source. Cependant, la Viola n'est pas la seule équipe sur les traces du champion d'Afrique algérien, puisque le Torino ne compte pas se laisser dépasser sur ce dossier, et veut s'attacher les services du joueur de 23 ans. Mohamed Fares qui s'est gravement blessé au genou a disputé cette saison deux matches en championnat avant la suspension de la Serie A pour cause de pandémie de Covid-19.



Quotidien national d'information. Édité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Directeur commercial : Ouahid Kouba Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SIE Diffusion centre : SEDICOM Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : ln98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : ln98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Transfert

Fiorentina et Torino sur les traces de l'Algérien Farès

le match à suivre

Reprise du championnat

Ce n'est pas encore gagné

football

Enregistrement sonore

Saâdaoui maintient ses propos, Halfaya s'en remet à la justice

D^r Abdelkader Messadi

«Il semble inadéquat de reprendre la compétition»

→ **Décidément la Covid-19 n'aura pas fini de faire parler d'elle. Depuis le mois de mars, l'épidémie aura paralysé tous les pays.**

L'impact de cette maladie sur notre pays aura touché tous les secteurs, d'abord sanitaire avec des milliers de malades et des centaines de morts, mais aussi économique avec un arrêt total de toutes les activités commerciales allant jusqu'à la paralysie de certaines entreprises dont les compagnies aériennes. Compte tenu de la circulation rapide du virus, notamment dans la région nord du pays, et connaissant de façon certaine, le mécanisme de la contagion qui se fait par voies respiratoires supérieures, les pouvoirs publics, après concertation avec le comité d'experts scientifiques, ont opté, à l'instar de beaucoup de pays, pour un confinement partiel avec limitation des activités source de regroupement de nombreuses personnes. Le sport n'est par resté épargné, toutes les compétitions sportives ont été suspendues. Aujourd'hui, et après plus de deux mois de pandémie, elle semble s'éloigner de notre pays, comme en témoigne la réduction progressive et quotidienne des chiffres de nouveaux patients contaminés. Alors se posent plusieurs questions relatives à la reprise de nombreuses activités. Le monde du sport n'est pas resté à l'écart de ces préoccupations, nous avons pris attache avec le docteur Abdelkader Messadi, ophtalmologue clinique source de la vision Alger qui a bien voulu nous consacrer un moment de son temps pour répondre à nos questions pour ainsi éclairer notre lanterne et celle des lecteurs. Suivez-le...

La Nouvelle République : Quel est votre avis sur une éventuelle reprise



■ D^r Messadi reste prudent quant à une reprise de la compétition. (Photo > D. R.)

des compétitions sportives ?

D^r Aek Messadi : Il est évident que le monde sportif ainsi que les adeptes du sport sont favorables à cette reprise pour des raisons diverses. Le public, après deux ou trois mois de privation, est friand d'événements qui puissent le sortir de l'impact psychologique du confinement et qui lui permettent de réduire le stress post traumatique qui le guette. Les acteurs sportifs, pour des raisons économiques et de compétition, sont soucieux de terminer la saison pour désigner les champions.

Le virus ne connaît aucune frontière. Que peut bien risquer un athlète lors des compétitions sportives ?

Personne n'ignore maintenant la façon dont se transmet le virus : par les pos-

tillons émis lors des efforts de toux, d'éternuements, voire même par les larmes qui coulent des yeux. De même que beaucoup de patients sont porteurs de virus, mais ne présentent pas de symptômes, ce qui fait d'eux les personnes les plus dangereuses. Les dernières études affirment même que le virus peut rester en suspension dans l'air pendant quelques minutes et un patient atteint peut le projeter sur plusieurs mètres, surtout lors d'activités sportives au cours de laquelle sa respiration s'accélère.

La porte d'entrée du virus est connue comme étant la bouche, le nez ou les yeux et nous savons qu'une personne met la main à son visage des dizaines de fois par jour.

Or, ce sont les mains qui ramassent la

quasi-totalité des virus.

Que peut-on en déduire de ces connaissances scientifiques ?

Toute activité sportive individuelle ou collective est source de contact physique entre coéquipiers et adversaires, voire même de rapprochement à moins de la distance de sécurité requise, et qui est d'un mètre comme le préconisent les experts.

Le virus étant encore présent, même s'il y a une amélioration de la situation épidémiologique, il semble inadéquat, voire risquer de reprendre des compétitions sportives, et ce, même en l'absence de public.

Vous dites que l'ouverture des enceintes sportives peut être un danger ?

En effet, l'ouverture des enceintes sportives au public représente un danger avéré de contamination par l'effet de promiscuité dans les gradins.

Dans les prochains jours, les pouvoirs publics s'orienteront, certainement, vers la levée du confinement conditionné par un respect rigoureux et strict des mesures barrières notamment le port obligatoire du masque dans les espaces publics, le respect de la distanciation physique à plus de un mètre entre autres. Ces mesures ne peuvent être observées lors de compétitions sportives. Quid de la transmission du virus par la transpiration ou les gants de gardien de but ce qui est important à retenir.

Un mot pour terminer ?

La sagesse veut qu'il faille faire contre mauvaise fortune bon cœur et se résigner à différer la reprise des compétitions sportives et de réévaluer la situation en fonction de l'évolution épidémiologique de l'épidémie Covid-19.

Propos recueillis par **H. Hichem**

A voir

■ BelN Sports 1 : Werder Brême - Eintracht Francfort à 19h30

■ RMC Sport 1 : Famalicao - FC Porto à 21h15

La Der

L'Algérien Bennacer intransférable pour le futur entraîneur du Milan AC

Le milieu de terrain international algérien Ismaïl Bennacer serait intransférable et restera au Milan AC, a rapporté *La Gazzetta dello Sport* dans sa livraison de lundi.

«Très convaincant sous la tunique rossonera, le meilleur joueur de la CAN-2019 a été jugé intransférable par la direction du club et surtout par le futur patron du secteur sportif, l'Allemand Ralf Rangnick», a précisé le journal italien. Des informations d'un retour en France ont circulé pour l'ancien joueur de Tours, avec un intérêt supposé du PSG à son endroit, mais «il n'est pas question de le laisser filer et ce, quelle que soit la somme qui pourrait

être proposée pour ses services», assure le quotidien aux pages roses. Rangnick ne s'est pas encore officiellement installé sur le banc du prestigieux club lombard, mais il a déjà commencé ses manoeuvres afin de bâtir une équipe compétitive. Il sait que Bennacer, qui a le meilleur taux de dribbles réussis en Serie A (80%) parmi ceux qui en ont tenté au moins 30, incarne l'avenir et il est enclin à construire l'équipe autour de lui, selon *La Gazzetta dello Sport*. La même source a ajouté que l'expérimenté technicien, qui prendrait la place de Stefano Pioli, a identifié le champion d'Afrique algérien aux côtés

d'autres joueurs à l'instar du Français Théo Hernandez, du Turc Hakan Calhanoglu et du Portugais Rafael Leao comme les éléments à conserver à tout prix. «Pour le reste, personne n'est jugé indispensable et des renforts sont à prévoir dans de nombreux secteurs». Pour sa part, Bennacer a indiqué dans un entretien accordé au site *Sportweek* qu'il avait porté son choix sur le Milan AC pour «son histoire, mais surtout parce que son projet était le meilleur pour (lui)». «Je ressens l'importance de ce maillot et je dois encore progresser et m'améliorer. Je veux tout donner», assure-t-il.